

Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

SAMEDI 26 NOVEMBRE 1977 - N° 566

Commission paritaire N° 56 942 - Tél : 636.73.76. 1,70 F

LE MOZAMBIQUE REPOUSSE UNE VIOLENTE AGRESSION RHODÉSIE

Ian Smith n'a pas changé, alors qu'il prétend engager des négociations avec les dirigeants noirs et accepter le principe «un homme-une voix», il envoie ses Mirages appuyer une agression de son armée contre le Mozambique. Les forces armées mozambicaines ont repoussé les armées blanches de Smith.

D'autre part il refuse de négocier avec le front patriotique qui mène la lutte armée et n'accepte de recevoir que les organisations qualifiées de modérées.

Smith espère ainsi diviser les mouvements noirs et imposer une solution de compromis permettant au colonialisme blanc de se maintenir avec le soutien de dirigeants noirs traîtres à la lutte. De telles manœuvres n'ont cependant aucune chance de faire déposer les armes aux patriotes du Zimbabwe.

(Lire page 7)

Renault-Billancourt

LES LOCK-OUTES DU 38 EN ONT ASSEZ!

- Les 6 semaines de chômage forcé doivent être payées

Depuis plus de 15 jours, la direction de Renault ne voulait rien entendre des revendications du département 38. Depuis plus de 15 jours, les lockoutés de ce service exigent une indemnisation décente des 6 semaines de chômage imposées.

pendant la grève des caristes. Après 6 semaines de lockout qui leur ont fait perdre la moitié de leur salaire, ils s'étaient mis en grève.

Jeudi, en venant deviser avec ses cadres dans l'enceinte même de l'usine, le PDG de la Régie ne s'attendait sans doute pas à ce qui lui est arrivé. A dix heures, les lock-outés du 38 pénètrent en force dans la salle de réunion, et annoncent à Vernier Paillez qu'ils exigent l'ouverture immédiate de négociations sur l'indemnisation. Pendant Neuf heures, plusieurs milliers de travailleurs de Renault viendront en délégation dans la salle où est retenu le PDG. Peu avant 19 heures, sans avoir rien obtenu, les ouvriers le laissent partir. Des négociations devaient avoir lieu vendredi matin.

Le PCF de son côté est plutôt gêné : l'Humanité minimise cette initiative, et s'emploie une fois de plus à montrer que tout s'est bien passé, qu'il n'y a pas eu de violence : il s'agit pour lui de préserver l'image de marque de Renault entreprise nationalisée-modèle.

Expulsions : Chirac a menti

Des centaines de flics dans le XIV^e à Paris

Le quartier de la ZAC Guilleminot dans le 14^e arrondissement était jeudi occupé par des bataillons de policiers. Malgré les promesses de Chirac, les policiers ont expulsé les locataires de quatre immeubles et en particulier l'atelier populaire d'urbanisme du 14^e qui organisait la résistance à la rénovation du quartier, refusée par les habitants.

A 18 heures une manifestation des habitants du quartier se heurtait aux forces de police qui empêchaient tout accès aux immeubles expulsés.

Une manifestation est convoquée samedi à 15 heures au métro Perrety.

(Lire page 7)



Sahara Occidental

LE CHAUVINISME DU P.C.F.

Une délégation du PCF s'est rendue à Alger exiger «sans délai et sans condition» la libération des «otages» français détenus par le Front Polisario ! A droite, à gauche on assiste à un front commun, même si c'est pour des intérêts différents, pour nier que ces prétendus «coopérants» sont bien des prisonniers de guerre. Le PCF qui se prétend ami du peuple sahraoui se permet cette ingérence ; cette nouvelle bourgeoisie en formation montre beaucoup d'impatience à négocier à la place de Chayet dont l'échec est à ce jour patent. Exigeons l'arrêt de tout soutien de l'impérialisme français à l'agression maroco-mauritanienne contre le peuple sahraoui !

La «section spéciale» des patrons

Les juges du syndicat de la magistrature de la région Nord et le syndicat CFDT de l'inspection du travail ont dévoilé les méthodes de la Cour d'appel de Douai, une des plus réactionnaires de France : «manipulation des faits et de la loi». Une cour d'appel qui blanchit systématiquement les crimes patronaux et écrase les travailleurs.

(Lire page 8)

Un avion militaire s'écrase : 35 morts

Vendredi matin vers deux heures un Nord Atlas transportant trente cinq sportifs militaires du contingent, s'est écrasé. Il n'y aurait aucun survivant ; on ne connaît pas encore les causes de l'accident.

Le patron consigné

Première victoire pour les milliers d'employés de la Caisse de dépôts et consignations, contre les licenciements annoncés par la direction. A Lyon, les employés ont occupé le métro, retenant une douzaine de patrons des différentes sociétés de construction, et l'échangeant contre un de leurs directeurs. Ils ont obtenu des garanties sur l'emploi. Au niveau national et pour la première fois, des négociations auront lieu lundi entre la direction et les représentants syndicaux de la Caisse et de ses filiales.

(Lire page 3)

L'État espagnol en procès

Lire en page 12 la suite de notre reportage Aujourd'hui : Euskadi ; points de rupture

SAMIZDAT САМИЗДАТА

La Constitution de Brejnev

«La dictature la plus absolue, plus elle étale de liberté sur le papier, plus elle réprime de façon totalitaire dans les faits»

LA LOI DES NOUVEAUX TSARS

● Nous poursuivons ici la reproduction des extraits d'une lettre au bureau politique du PCUS, datée du 29 juin 1977, c'est-à-dire au moment même où le plus grand tapage publicitaire était organisé en URSS autour de la nouvelle Constitution de Brejnev, alors que le projet de texte n'avait toujours pas été publié.

Les auteurs de cette lettre, qui ont courageusement signé de leur nom cette lettre, rendue publique, mettent à nu derrière chaque article de la Constitution de Brejnev, le vrai visage et la pratique fasciste des nouveaux bourgeois du Kremlin.

Ils camouflent le travail forcé

Depuis de nombreuses années, on proclame que dans notre pays, il n'y a pas de chômeurs. Une question vient alors à l'esprit : contre qui l'article 40 du projet de constitution défend-il le droit au travail ? Qui empêche les citoyens de travailler ?

Au cours de l'Histoire, le travail fut une nécessité imposée aux classes non possédantes de la société. La révolution prolétarienne s'est fixée comme but, non pas la défense du droit au travail, mais d'alléger le temps de travail des travailleurs et de priver les exploités du droit de vivre dans l'oisiveté. Depuis la révolution d'Octobre, le travail est devenu une obligation pour tous, en URSS. Que vise donc maintenant l'article 40 ? Peut-être un renoncement au principe de l'obligation du travail ? Non ! L'article 60 du même chapitre affirme l'obligation de travailler. Mais s'il y a obligation, alors quel est le droit ?...

L'article 40 aurait quelque sens s'il incluait les principes de la Convention n° 3 de la Conférence générale de l'OIT, ratifiée par l'URSS le 31/3/61 et violée chaque jour. S'il était dirigé contre la discrimination selon la nationalité, la religion et les opinions politiques, contre le licenciement des «non conformistes» et autres indésirables pour les bureaucrates de l'oligarchie, contre l'obligation imposée à ceux qui n'inspirent pas confiance, de travailler, une fois chassés de leur emploi, à des tâches pénibles et peu payées, souvent dans des conditions climatiques défavorables.

Mais dans l'article tel qu'il est formulé, on ne voit pas que le législateur soit au courant de cela. Au contraire, avec un article aux termes triomphalistes qu'ils opposent au droit au travail des chômeurs des pays capitalistes, ils tentent de camoufler, de cacher le travail forcé, la discrimination et la pratique courante de l'«interdiction professionnelle» qui sévissent en URSS. (...)

Chez nous, il n'y a pas de chômeurs parce que les citoyens ne peuvent pas vivre longtemps

sans travailler. N'ayant pas d'économies et ne recevant pas d'indemnités de chômage, ils sont obligés soit d'accepter n'importe quel travail, soit de partir dans n'importe quel coin du pays. Pendant le temps où ils recherchent du travail dans leur spécialité, ils ne sont pas comptés comme chômeurs mais ils se trouvent sous la menace d'une mise en jugement pour parasitisme. L'article 40, dans sa rédaction actuelle renforce encore cette situation. (...)

Il ressort que, des 29 articles traitant des droits et libertés des citoyens, 20 n'ont de toute évidence pas leur place dans une constitution. Par contre, il y a deux articles qui devraient renforcer les droits constitutionnels réels du citoyen et qui ne reflètent pas la situation réelle.

L'échelle des retraites: 8 roubles d'un côté, 500 de l'autre

«Article 43 : les citoyens de l'URSS ont droit à la pension-vieillesse.» Ceci signifie-t-il que selon la nouvelle constitution, tous les citoyens à l'âge de la retraite, auront ce droit ? Aujourd'hui, tous les vieillards ne touchent pas la pension vieillesse. En plus, il y a des gens qui reçoivent 21, 16 ou même 8 roubles de retraite. Peut-on appeler cela une retraite ?

Quand on a fixé l'échelle des retraites, la retraite ouvrière maximum s'élevait à 120 roubles. A l'époque, le salaire moyen d'un ouvrier ou d'un employé, d'après les statistiques soviétiques, était de 70 roubles. Aujourd'hui le salaire moyen s'est élevé à 150 roubles, mais le plafond de la retraite n'a pas changé. La majorité des retraites est de l'ordre de 60 à 70 roubles, soit moins de la moitié du salaire moyen. Dans le même temps, la couche privilégiée des travailleurs de l'appareil du parti et de l'État, sur la base des instructions du même service, reçoit 200, 300 et dans certains cas 500 roubles et même plus de retraite. Comment concilier de tels écarts (8, 16, 21 roubles d'un côté contre 300 à 500 de l'autre) avec les principes du socialisme ?



Un «asile psychiatrique» à Orjol entre Moscou et Kiev : une allure de prison

A la moindre critique, les étudiants sont exclus de l'école

L'inégalité, le système des privilèges camouflés, atteint tous les domaines de la vie des citoyens, y compris le droit à l'instruction (article 45) qui n'est pas non plus le même pour tous. En premier lieu, il y a tout le système des écoles privilégiées, des références moins sévères exigées pour l'admission des enfants de «l'élite» (de préférence Komsomols), des références idéologiques exigées aux examens (...)

Beaucoup n'ont pas la possibilité de recevoir une instruction dans leur langue maternelle (parmi ceux-ci, les millions de juifs soviétiques, d'allemands et de Tatars de Crimée). Les étudiants à la moindre manifestation d'indépendance d'esprit, à la moindre divergence idéologique, à la moindre critique du point de vue et des actions du pouvoir sont exclus de l'école.

En conséquence, soit on donne à l'article 45 une formulation qui fait du droit à l'instruction quelque chose d'absolu, soit dans son énoncé, on exprime franchement que les enfants des couches privilégiées de la société ont un droit préférentiel à l'instruction, et qu'on prive totalement les non-conformistes du droit à l'instruction (...)

Nous voulons parler de ces libertés démocratiques que le projet de constitution ne rappelle même pas.

Est passé sous silence par exemple une des plus grandes conquêtes démocratiques des travailleurs, le droit de grève. Pas un mot non plus sur un droit aussi important que celui de choisir son lieu d'habitation et d'en changer : quoi de plus

important que le droit au logement qui est accordé même aux prisonniers.

Les libertés «oubliées»

Le droit au libre choix de son lieu d'habitation est directement lié à la revendication de la suppression du système des passeports et des visas qui transforme des citoyens libres en véritables serfs. Du reste, la suppression du système des passeports était une des principales revendications du programme du parti bolchévique pendant la révolution d'Octobre.

La liberté de choisir son lieu d'habitation dans le pays, le droit de quitter le pays et d'y revenir selon son gré, le droit de grève sont proclamés dans la Déclaration générale des droits de l'homme et le Pacte des droits. Les documents ont été ratifiés par le Soviet Suprême de l'URSS, ils ont donc force de loi pour le Soviet Suprême. Le projet de constitution ne le rappelle même pas, pas plus que les dizaines d'autres documents internationaux sur les droits ratifiés par l'URSS et ceci parce que de fait ils sont en contradiction avec le projet.

«Des sujets d'un Etat»

Dans le projet de Constitution, aucun droit de l'homme en tant qu'individu n'est garanti. C'est la raison d'État qui détermine les droits du citoyen et l'homme n'est considéré qu'en qualité de sujet d'un État. C'est la raison des nombreuses réserves fixées pour que l'individu ne soit rien en dehors de l'État. Tous ces «ne doit pas porter atteinte aux intérêts de la société et de l'État» (art. 39) «conformément aux objectifs de l'édification du communisme» (art.

47,51) «conformément aux intérêts des travailleurs et aux objectifs de la consolidation du régime socialiste»... et autres, tout cela se ramène à une seule chose : à ce que quelqu'un au dessus de l'individu (État, parti), tranche pour lui tous les problèmes moraux, politiques, sociaux, décide de ce qui est bon et de ce qui est mauvais, de ce qui est utile et de ce qui est nuisible (...)

Cette violence à l'égard de l'individu est encore plus franchement exprimée dans l'article 62 : «Le citoyen de l'URSS est tenu de sauvegarder les intérêts de l'État soviétique, de contribuer au remplacement de sa puissance et de son autorité» (souligné par nous).

C'est une exigence inouïe. Chaque État exige de ses citoyens une soumission à ses lois. Qu'elles soient bonnes ou mauvaises, justes ou injustes, démocratiques ou anti-démocratiques, c'est une autre affaire. On peut s'y soumettre ou ne pas s'y soumettre et rentrer en conflit avec l'État, c'est à nouveau une autre affaire. Mais personne ne nie le droit d'un État à exiger le respect des lois.

Mais quel droit a donc le législateur d'imposer aux citoyens, par la Constitution, de «contribuer au renforcement... de l'autorité de l'État» ? Ce n'est pas au citoyen de renforcer l'autorité de son État. C'est l'affaire de l'État de chercher à obtenir l'autorité sur ces citoyens.

Il est clair que dans le régime de répression qui sévit en URSS, demander aux citoyens de renforcer l'autorité de l'État, c'est exiger qu'ils renforcent la répression et deviennent tous, dans les faits, des auxiliaires zélés du KGB.

Hypocrisie sur le papier

(...) Le chapitre 7 du projet n'est pas un chapitre sur les droits et les libertés. (...) Le droit doit être énoncé clairement et sans réserve. Par exemple, il est écrit : «Le droit à la liberté de la presse» et il n'y a rien à ajouter à cela. Tout le monde comprend que cela veut dire : «Tous les citoyens peuvent exprimer librement leurs idées». Si l'État refuse aux citoyens un quelconque droit, et bien que la constitution inscrive honnêtement qu'il n'y aura aucun droit ni liberté. La dictature la plus absolue, plus elle étale d'hypocrisie et de liberté sur le papier, plus elle réprime de façon totalitaire dans les faits. Comme instruments de cette répression totalitaire, il y a avant tout les organes de sécurité d'État et le système judiciaire.

Traduction du Quotidien du Peuple. Intertitres de la rédaction.

DEMAIN : LE KGB

Renault Billancourt

LES LOCKOUTÉS DU 38 RETIENNENT LE PDG

Il était 8 h 30, jeudi, quand le PDG de Renault, Bernard Vernier Paillez, arrivait à la direction des méthodes mécaniques, en compagnie du directeur des fabrications, Jardon. Aussitôt, les travailleurs des méthodes débrayent, pour protester contre les risques de mutation inclus dans le contrat. La nouvelle de la présence du PDG, particulièrement difficile à rencontrer depuis la grève du département 38, se répand très vite.

A 10 h, le PDG et une centaine de cadres sont réunis salle Caravelle. Les grévistes du département 38 déboulent soudain dans la salle. Ils exigent que des négociations s'ouvrent immédiatement pour l'indemnisation normale des 6 semaines de lockout imposés pendant la grève des caristes et que la direction veuille payer à 56 %, au lieu des 70 % promis. La plupart des cadres se défilent,

les chefs de service retournent les chercher...

Toute la journée, plusieurs milliers d'ouvriers des autres secteurs vont défiler dans la grande salle où est retenu le PDG, chaque délégation interpellant le directeur, sous les applaudissements des grévistes.

Vernier Paillez refusera de négocier « sous la contrainte », pendant la dizaine d'heures qu'il restera retenu par les grévistes. Il essaiera une sortie en solitaire, mais une trentaine de travailleurs le reconduisent fermement à sa place. Un huissier venu constater la situation sera rapidement sorti par les ouvriers. Aucun flic ne se hasardera à rentrer dans l'usine, ils ne se montreront même pas autour de Renault. Seuls les vigiles à l'entrée seront renforcés.

Un peu avant 19 h, le PDG est relâché, sans que rien soit acquis sur l'indemnisation des heures de

grève. Deux cents ouvriers partent alors à la manifestation jusqu'à la Place Nationale, aux cris de « Négociations ».

Vendredi matin, une délégation devait rencontrer la direction. Cette action, partie spontanément du 38, rappelle un conflit qui dure depuis des mois et qui n'a pas eu pour l'instant de perspectives suffisantes pour déboucher, face à l'intransigeance et les manœuvres de la direction. Chaque lutte est restée confinée aux deux secteurs concernés au départ puis aux lockoutés du 38. Quand les caristes ont repris, ce sont les lockoutés du conflit précédent qui sont rentrés en lutte à leur tour.

Ce morcellement n'est pas dû au hasard. Pendant toute la lutte des caristes, on se souvient des tactes diffusés par la CGT, qui tout en mettant beaucoup de forces sur le terrain lui-

même, expliquait qu'il fallait en finir, et que l'entreprise tourne ! Ce n'est pas non plus un hasard si *L'Humanité* de vendredi matin parle de cette action en pages intérieures sous le titre plus que discret : « Les ouvriers du département 38 de Renault Billancourt face à leur PDG » (1), insistant tout particulièrement sur le fait que tout s'est bien passé, et donnant largement la parole aux cadres de l'UGICT : « Les cadres présents, dont certains de nos syndiqués, ont été laissés libres de leurs mouvements. Ceux qui sont restés dans la salle l'ont fait de leur plein gré ou y sont retournés pour certains, à la suite de pressions explicites de la direction ». Là encore, c'est le vieux souci du PCF de soigner l'image de marque de cette entreprise, où on refuse même de négocier.

Monique CHÉRAN

Journée ville morte à Carmaux : Le Tain veut vivre

Carmaux, la célèbre ville des Verniers, était ville morte, jeudi : écoles et commerces fermés, drapeaux en berne. Les mines de Cagnac et les Houillères de Carmaux doivent fermer, la mégisserie de Graulhet est en danger. A Saint Juéry, l'usine du Saut-du-Tain a licencié la moitié de son personnel en deux ans. A la Bastide-Rouairoux, l'usine textile Bourguet est occupé depuis 15 jours, après l'annonce de la mise en liquidation. Deux mille personnes ont défilé à Carmaux pour exiger de pouvoir vivre dans Le Tain.

Chollet à Loches (Indre et Loire) : manifestation samedi contre la répression anti-syndicale

Chollet veut-il devenir le Furnon d'Indre et Loire ? C'est ce qu'on peut penser quand on voit ce qui se passe dans son entreprise, qui fabrique des accessoires automobiles. Depuis la création de la CFDT : 6 licenciements, 4 syndiqués et 2 ouvrières qui avaient assisté à une réunion ; création d'un syndicat autonome, surveillance incessante des ouvriers, brimades dans l'usine et même en dehors...

A l'initiative de la CFDT, à laquelle se sont joints la CGT, et les partis de gauche, une manifestation aura lieu samedi à Loches, à 15 heures, devant le Palais de Justice.

La grève à l'inspection du travail

Jeudi 24 novembre, les personnels de l'inspection du travail, inspecteurs du travail, contrôleurs du travail, personnels de secrétariat, directions départementales du travail et de la main d'œuvre, ont fait une grève de 24 heures, pour exiger la levée des poursuites contre les inspecteurs sanctionnés pour avoir refusé des licenciements.

Lip

● Un projet orienté vers la coopérative ● Manifestation contre la suppression des Assedic

Pour ce qui est de la structure même du redémarrage de la production, il se confirme que c'est bien une coopérative qui se met en place. Avant que la décision ne soit prise, il y a pourtant eu de nombreuses questions sur le débouché de ce projet : est-ce qu'on va vers une coopérative, une société anonyme, ou bien est-ce que c'est surtout pour montrer à la bourgeoisie qu'il y a des possibilités de relancer la production ? Là dessus, les tenants de la ligne droitiste comme Garcin ont dit : « Mais on ne peut répondre aujourd'hui, on ne peut pas faire des plans sur la comète... » En début de semaine, ils sont intervenus en disant : « On est placé devant le problème : si on veut relancer l'économie, il faut qu'on rentre dans un cadre légal... On a examiné ça au niveau collectif, on estime que c'est la coopérative, on ne peut pas faire autrement, il faut faire vite, c'est pressé... » Les réactions ont été

● Mercredi, la commission paritaire se réunissait pour examiner la question des Assedic versés aux Lip. L'intention des patrons est très nettement de supprimer le versement des 35 %. Pour faire traîner les choses en longueur, ils ont dit qu'ils devaient téléphoner à l'Unedic à Paris, que la décision ne leur appartenait pas vraiment. Après bien des palabres, on ne sera fixé que d'ici quelques jours. Mais il est à peu près certain qu'on va vers la suppression des 35 %. Les Lip ont donc décidé de faire une manifestation vendredi matin.

assez violentes : « Comment ça se fait que vous ne l'avez pas dit avant, ça n'était jamais clair... » La tactique employée par les initiateurs du projet, c'est en fin de compte de poser un certain nombre de jaçons, pour qu'on ne puisse plus revenir en arrière. Face à cela, le problème, c'est comment conserver la voie de la lutte ? Les Lip vont être confrontés au problème de la production. Avec les ASSÉDIC en moins, il va falloir qu'ils bossent d'autant plus que pour être payés. Un débat s'installe : est-ce que tous les Lip vont être coopérateurs, qui va être salarié ? Pour être coopérateur, il faut verser

un somme, et beaucoup n'en ont pas envie. Et comment lutter dans ce cadre-là ?

Aujourd'hui, c'est un peu le forcing, pour la préparation des journées portes ouvertes, l'appel national. La confédération appuie, semble-t-il cette orientation du projet.

Mais toute cette situation ne repose-t-elle pas sur une analyse pessimiste un peu unilatérale des possibilités de lutte autour de Lip ? A Besançon même, il y a les licenciements de chez Michler, ceux qui vont tomber à la Rhodia, en décembre...

Correspondant
BESANCON

Caisse des dépôts et consignations

PREMIERS SUCCES A PARIS ET LYON

La caisse de Dépôts, première banque mondiale de dépôts, occupe environ à Paris 4 000 travailleurs et 6 500 dans le reste de la France. Depuis la création des filiales, on n'avait jamais réussi à obtenir une négociation au niveau du groupe, on nous renvoyait à chaque fois à des négociations au niveau de nos filiales respectives, alors que le problème est le même pour tous.

Il y a des annonces de licenciements importantes : plusieurs centaines, sont soit annoncés, soit pressentis de façon assez précise, avec pour certains des dossiers à l'inspection du travail (au moins pour 40 d'entre eux) et une centaine annoncée officiellement à un comité d'entreprise.

Il avait donc été décidé une riposte nationale pour jeudi.

A Paris, de fortes délégations ont occupé la Caisse des Dépôts. Le

directeur a refusé de recevoir la délégation, indiquant que Léon Paul Leroy les attendait à Maine Montparnasse, siège des filiales. Les grévistes refusèrent de s'y rendre, mais obtinrent une négociation pour lundi, entre la direction de la Caisse et des délégués à la fois des filiales et de la Caisse. Premier succès, puisque c'est la première fois que la direction accepte de les recevoir ensemble.

Au niveau lyonnais, il a été décidé d'occuper une station de métro : on a obtenu satisfaction :

— Garantie de l'emploi pour tous les travailleurs du groupe.

— Respect des accords salariaux (sous prétexte de difficultés économiques dans certaines des filiales, ou en profite pour ne pas respecter les accords salariaux pour l'ensemble du groupe).

— Augmentation de 400 F par mois pour tous les employés.

A Lyon, 200 à 250 travailleurs ont occupé la station centrale et le poste de commande du métro, ont coupé le courant. Il y avait à ce moment-là une réunion des directions d'entreprises qui travaillent à la finition du métro qui doit être inauguré le 8 décembre. Comme cette action remettait en cause l'inauguration, le préfet est immédiatement intervenu, ainsi que le maire de Lyon auprès de notre direction. Ils nous ont envoyé un commissaire de police « de luxe », pour des tractations. Les ouvriers qui travaillaient dans le métro se sont entièrement solidarisés avec nous. On a donc négocié le remplacement des 12 PDG qu'on retenait par un des directeurs de notre entreprise. On l'a gardé jusqu'à ce qu'on obtienne la date des négociations nationales, fixée à lundi.

Corres. CDC Lyon

La Silic à Lille



Un cas exemplaire d'application du plan Lecat dans l'imprimerie

—Un tiers du personnel menacé d'être licencié dans une imprimerie du Nord.

—Le 8 novembre, l'inspection du travail de Lille refuse les 89 licenciements demandés par la direction de l'imprimerie SILIC à la Madeleine, dans la banlieue de Lille.

—Une telle décision est d'autant plus rare qu'à l'heure actuelle, le Livre connaît une vague de licenciements et de fermetures d'entreprises sans précédent.

—Il s'agit là de la restructuration impulsée par le patronat sous l'égide des pouvoirs publics dans le cadre du plan LECAT.

—Dans le cas présent, les travailleurs de la SILIC avec deux des autres entreprises (Bayard-Press, Saïen et Daniel-SCIA) ont pu constituer un dossier diffusé par la CFDT (*Journal d'information*) et dont aucun élément essentiel n'a été jusqu'ici démenti, en particulier par Bayard-Press.

—Nous avons voulu montrer que :

- l'imprimerie SILIC n'est qu'un élément d'un plan d'ensemble comprenant les trois autres entreprises (Bayard-Press, Saïen et Daniel-SCIA).

- C'est probablement le groupe Bayard-Press qui est à l'origine de la mise en œuvre de cette restructuration.

- L'objectif de cette

restructuration est d'augmenter considérablement la productivité de l'ensemble, en jouant simultanément sur les suppressions de postes, la dégradation des conditions de travail, ceci à l'occasion de nouveaux investissements spécialisant chaque entreprise dans un ensemble intégré.

L'affaire ne va sûrement pas en rester là :

- D'une part, la décision de l'inspection du travail va probablement faire l'objet d'un recours auprès du ministère du travail.

- D'autre part, cette décision remet en cause le plan de redressement et d'apurement du passif homologué par le Tribunal de commerce dans le cadre d'une procédure de «suspension provisoire des poursuites». Le plan comprenait également 89 licenciements.

—Notre organisation ne peut admettre que les travailleurs payent le prix d'une restructuration consistant à «larguer par dessus bord un tiers du personnel pour (soi-disant) sauver le reste du navire».

—Comme disent les travailleurs de la SILIC :

«Quand un ouvrier fait une erreur, il est licencié,

Quand un patron fait une erreur, il licencie les ouvriers».

COMMUNIQUÉ CFDT

Apprendre le Portugais

Pour protester contre la décision du gouvernement portugais de suspendre les cours (dans leur langue maternelle) aux enfants d'immigrés et demander la réintégration du professeur qui assurait les cours, les parents d'élèves Portugais appellent à manifester le 25 de ce mois à 18 heures devant l'ambassade (3 rue de Noisel Paris 16^e). Pour tous contacts Centre social de Bagnolet. Tel : 857 67 65

37^e Congrès de la FGM - CFDT

LES METALLOS VEULENT SE FAIRE ENTENDRE

● Le 37^e congrès de la Fédération Générale de la Métallurgie CFDT s'est ouvert jeudi à 9 h 30 à la Palais des Fêtes de Strasbourg.

Usinor, Solmer (Fos), Citroën, Lip, la SNIAS, Alsthom, la CGE, Creusot Loire, tels étaient

Une bonne partie de la matinée de jeudi a ensuite été consacrée à la mise en place des différentes commissions (Commission des mandats, commission de contrôle financier...), ainsi qu'à définir le fonctionnement du Congrès. Vers 10 h, Daniel Raymond, en tant que président de la commission des résolutions, a résumé les travaux de ces trois derniers jours : la commission des résolutions a examiné les amendements au rapport d'orientation déposés, au nombre de 329, pour n'en retenir finalement que 22 ! Les raisons invoquées ? Le fait que discuter de l'ensemble ou de la majorité des amendements à la tribune ne pouvait qu'entraîner la fatigue de délégués, ce qui en dernière analyse (suivant la commission) «aurait nui à la démocratie».

Nous reviendrons sur

ces amendements rejetés. Mais pour l'instant, signalons les quelques uns des 19 débats que vont permettre d'aborder les amendements retenus. Il s'agit notamment d'un problème important auquel se trouve confrontés aujourd'hui les travailleurs quotidiennement, la question des «restrictions des libertés individuelles et collectives» (amendement du Val de Marne). Il s'agit aussi de la question importante des «échéances de 78», un amendement très long a été déposé à ce propos par les syndicats CFDT du «78 Nord ; il a été retenu. Cet amendement aborde la question essentielle de la nature des projets politiques du PCF et du PS et des contradictions que ces projets engendrent, les contradictions entre ces projets et les aspirations des travailleurs.

Amendement du «78 Nord» sur les rapports avec les partis de gauche

«Ces dernières années le développement des luttes a fait renaître dans la classe ouvrière, l'espoir du socialisme. L'espoir débouche pour la CFDT sur un double refus. Celui du réformisme : la social-démocratie a pu apporter des améliorations à la condition des travailleurs mais elle n'a jamais touché aux fondements du capitalisme, elle s'est toujours contenté d'aménagements refusant de briser la logique d'un système fondamentalement exploiteur et aliénant.

Celui des régimes dits «communistes» : le pouvoir y repose sur de telles contraintes bureaucratiques et policières qu'il écrase la classe ouvrière au nom de laquelle il prétend gouverner...

Les divergences apparues lors de la réactualisation du programme commun ont fait ressurgir au grand jour outre les préoccupations électorales de chacun, la nature des deux principaux partenaires de l'Union de la gauche. Le projet du PCF revient en fait à un capitalisme d'État. Afin de maintenir son emprise sur la classe ouvrière, il est conduit à reprendre une partie des programmes syndicaux, y compris certains points de la plate-forme CFDT (rétrécissement de l'éventail des salaires, conseils d'atelier...). Ces adaptations tactiques correspondent à une situation momentanée, en fait le PCF est fidèle à une ligne bureaucratique et autoritaire.

Le PS met en avant toutes les contraintes imposées par la situation du capitalisme international pour montrer qu'il est un parti de gouvernement sage, réaliste, responsable et modéré. Soucieux d'asseoir aussi son influence électorale par les cadres à haut salaire et les professions libérales, ils est apparu en retrait par rapport au PCF sur les «sacrifices» demandés à ces couches sociales... Quelque soit l'issue des débats qui agitent la gauche, la CFDT ne saurait se lier directement ou indirectement au programme commun !»

quelques uns des nombreux secteurs représentés par les délégués présents.

Le congrès débutait par un rapport introductif d'un représentant de l'union des métaux CFDT de l'Alsace se concluant par quelques mots de bienvenue aux délégués.

Autres points qui seront au centre des débats, entre autres : la question du programme électronucléaire, (amendement du syndicat CFDT du CEA), la question des nationalisations, du droit des travailleurs dans l'entreprise (*mise en place dans les entreprises privées des conseils d'atelier*) : amendement «78 Nord, 92-Sud» ; la question des conseils d'atelier est aussi abordée dans les syndicats de Haute Garonne. Sur cette question, le Conseil Fédéral a d'ores et déjà fait savoir qu'il la considérait comme : «prématurée, dans le sens où ce débat sur ce point doit encore faire l'objet de réflexion et de décision du conseil fédéral».

Il convient cependant d'ajouter pour être complet que cette position de la FGM est en retrait par rapport à la Plate Forme de la fédération ! Ainsi le Rapport Général d'orientation intitulé «Lutter pour l'emploi, pour un autre emploi» indique : «A cet effet, la CFDT, dans sa plate forme, propose des initiatives et des mesures précises notamment dans le domaine de l'intervention des travailleurs dans les entreprises nationalisées. Ces propositions ne vont pas sans poser des problèmes et sans présenter quelques risques...»

Quant à la journée de jeudi, elle a été consacrée principalement au début des interventions sur le Rapport d'Orientation présenté par Chèreque, lequel rapport n'a pas manqué d'affirmer à maintes reprises que «l'action, voilà ce qui doit retenir notre attention, sinon tout n'est que

littérature», une action d'autant plus nécessaire, dit le rapport «qu'il n'y a pas de solution miracle (pour faire aboutir nos revendications) même dans un programme qui se dit commun»...

DES COMPTES A RENDRE !

Les quelques interventions qui ont eu lieu jusqu'ici n'ont pas manqué de demander des comptes à la politique suivie par la Fédération depuis le congrès de 74 ! Ainsi le syndicat des Métaux d'Orléans, à propos de la tactique des journées d'action «Elles sont inefficaces... Des initiatives comme celle du 1^{er} décembre sont volontaristes. Et cette journée a bien, quoiqu'on en dise, un objectif politique, resouder l'Union de la Gauche !» Cette intervention devait amener des applaudissements fournis... Autre intervention, celle du Syndicat des Vosges qui a consacré l'essentiel de son intervention à la lutte des travailleurs de la SIMAX Rupt sur Moselle, une lutte «modèle» dans les Vosges une des luttes les plus importantes contre la répression patronale, qu'elle a mobilisé durant les 8 mois, dans une grève totale, les travailleurs contre les licenciements de responsables syndicaux. Le Syndicat des Vosges affirmait à ce propos : «Pas de trêve ! Mais la grève a-t-elle été suffisamment suivie par l'appareil ?» Car elle n'a abouti à rien...

En tout, environ 70 interventions sont prévues sur le Rapport Général !

Richard FEUILLET

téléphonez au quotidien 636 73 76



RASSEMBLEMENT COMMUNISTE



à l'appel du Parti Communiste Révolutionnaire marxiste-léniniste
et de l'Union Communiste de la Jeunesse Révolutionnaire

Dimanche 27 novembre

**14 h - Salles de la Mutualité
(Métro Maubert-Mutualité)**

Que faire pour 78 ?

6 débats

Quel est le véritable projet du PCF ?

Le programme commun a été présenté depuis des années par les partis de gauche comme la seule perspective pour les travailleurs. Aujourd'hui la rupture de l'Union de la gauche a fait apparaître 2 projets politiques différents :

Le projet du PS est clair. Celui-ci a déjà montré par le passé qu'il était prêt à gérer loyalement les affaires de la bourgeoisie, et en Allemagne ou au Portugal les sociaux-démocrates au gouvernement en fournissent chaque jour la preuve. Le PCF le dit lui-même : il ne propose pas le socialisme. Mais est-il prêt à gérer loyalement les affaires de la bourgeoisie, s'est-il transformé en un parti social démocrate, ou a-t-il un projet spécifique de capitalisme d'Etat ?

Comment le PCF compte-t-il mettre en place son projet ? Telles sont quelques unes des questions qui seront débattues au cours de ce forum auquel participeront des travailleurs des entreprises nationalisées, des syndicalistes, des anciens membres du PCF qui ont connu les années 44-47 quand le PCF était au gouvernement.

Quelle base d'unité pour 78 ?

Dans 4 mois : les élections législatives. Ces élections sont importantes, non parce que les élections pourraient changer quoi que ce soit à l'exploitation et à l'oppression capitaliste mais parce qu'en 78 face à la faillite de la droite et à la désunion de la gauche une nouvelle bataille politique est ouverte. Les élections ne résoudront rien, les travailleurs ne peuvent compter que sur leurs

propres forces ! Mais comment organiser la riposte face aux fausses solutions que préparent les partis bourgeois pour l'après 78 et sur quelles bases ? Des ouvriers syndicalistes, des paysans, des écologistes, des représentants des groupes femmes participeront à ce forum.

Quel projet socialiste pour la France ?

Le socialisme est une idée neuve, plus que jamais à l'ordre du jour. Le mot a été galvaudé, corrompu, trahi. Mais la perspective de la société socialiste est inscrite, dès aujourd'hui, dans les luttes de la classe ouvrière, dans ses aspirations profondes. La nécessité se fait jour d'opposer aux solutions capitalistes de gauche ou de droite, un projet d'ensemble d'une société radicalement différente, socialiste. La nécessité, dès maintenant, de préciser ce projet. C'est sur la base de ces aspirations que le 1^{er} mai dernier, notre Parti a proposé, dans le *Manifeste pour le Socialisme* les grands traits du projet socialiste pour la France.

Depuis lors, le débat n'a cessé de se poursuivre et de s'enrichir.

C'est ce débat que nous entendons poursuivre au rassemblement sur les questions clés : comment, dans la situation spécifique de notre pays, s'organiser dans tous les domaines, le pouvoir de la classe ouvrière ? A quelles conditions ? Quelles leçons tirer de la restauration du capitalisme en URSS pour se préparer dès maintenant à prévenir ce danger ? Comment combiner centralisation du pouvoir et démocratie prolétarienne la plus large ? Quel sera le rôle du Parti communiste

dans la lutte pour consolider le pouvoir de la classe ouvrière et édifier le socialisme ? Quel type de rapports il entretiendra avec les masses ? Quelles profondes transformations économiques devront être mises en œuvre par le pouvoir socialiste ?

Français-immigrés une seule classe ouvrière

Avec les mesures Stoléru la bourgeoisie veut chasser les travailleurs immigrés, développer la répression contre eux. Après les manifestations contre les mesures Stoléru, comment poursuivre la riposte ?

Face à l'immigration que proposent les partis de gauche ? Quelle est la pratique de ces partis dans les municipalités qu'ils dirigent ? Quelle a été l'attitude du PCF et du PS dans les luttes des travailleurs immigrés : foyers SONACOTRA, lutte de Pellet Nanterre ?

Comment construire l'unité révolutionnaire des travailleurs français et immigrés ? Dans la France socialiste de demain les travailleurs immigrés partie intégrante de la classe ouvrière participeront à la direction des affaires du pays.

Tels seront les thèmes qui seront abordés dans ce débat avec la participation de militants des foyers SONACOTRA, des syndicalistes CGT et CFDT, des militants des Comités unitaires français immigrés...

Où en est la situation internationale ?

Le combat pour la révolution dans notre pays est indissociablement lié au combat du prolétariat et des peuples du monde.

L'enjeu de ce débat, c'est d'abord de mettre en

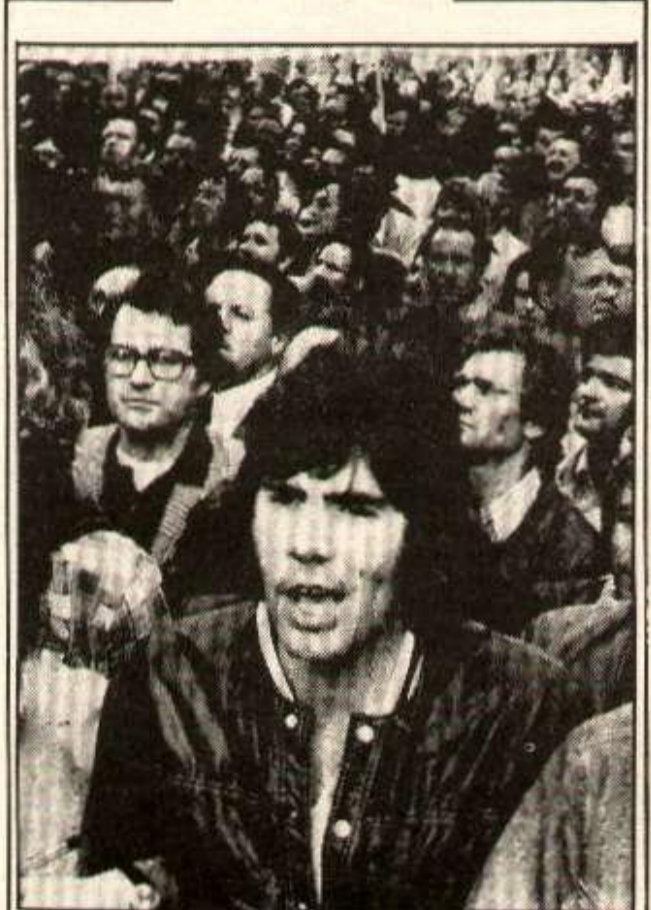
lumière les fondements léninistes indispensables pour comprendre la situation internationale : quels sont les caractères de notre époque ? Quelles contradictions fondamentales en sont le moteur ? Quelles sont les composantes de la révolution prolétarienne à l'échelle mondiale ?

Ces données de base doivent nous aider, en partant des faits, à éclairer et à comprendre, en rejetant tout subjectivisme et tout dogmatisme, la situation concrète au plan international, aujourd'hui, et dans son développement historique, depuis la deuxième guerre mondiale. Où en est aujourd'hui après l'apparition du révisionnisme moderne, le mouvement de libération nationale, aujourd'hui ? Quels changements a provoqué l'apparition du social-impérialisme ? Qu'en est-il du mouvement des pays du Tiers Monde ? Comment délimiter les forces politiques du monde actuel ? En quoi la théorie de la division du monde en trois mondes peut être comprise comme la synthèse, aujourd'hui, des rapports de classes et du développement des contradictions fondamentales ?

Qu'est ce que l'euro-révisionnisme ?

Pour caractériser actuellement plus précisément le projet du PCF, mais aussi pour apprécier la situation de la lutte des classes dans les pays d'Europe du Sud, il faut apprécier où en sont les différents partis révisionnistes. Quels sont leurs projets politiques, leurs tactiques pour arriver au pouvoir ? Est-ce que le PCI de Berlinguer, le PC espagnol de Carrillo et le PCF auraient en commun une ligne révisionniste «originale» ? Qu'est-ce qui les unit ? Qu'est-ce qui les divise ? Quels sont leurs liens avec le social-impérialisme soviétique ? La tactique putschiste de Cunhal était-elle un cas particulier ?

Des militants révolutionnaires d'Italie et d'Espagne participeront au débat et y apporteront leur expérience directe. De même que des journalistes français et étrangers.



Circuit de bus de la fédération 92 - 93

Nanterre	Cité Doucet	à 12 h 45
Gennevilliers	Place Voltaire	13 h 00
Saint Denis	Porte de Paris	13 h 15
Aulnay	3 000	13 h 30
Montreuil	Croix de Chenas	13 h 45

Les horaires de retour seront définis avec les occupants des voyages.

Le bus pourra effectuer plusieurs voyages. D'autres arrêts pourront être intercalés sur le parcours.

● TÉMOIGNAGES :

des syndicalistes, des paysans, des travailleurs immigrés, des écologistes, des femmes accusent le capitalisme et tracent les perspectives de lutte pour 78 et l'après 78

Intervention centrale du Parti Communiste Révolutionnaire

SOUTIEN AUX LUTTES DES PEUPLES DU MONDE

● CHINE — l'expérience de Taking : en marche vers le communisme

● Témoignages sur la lutte des DISSIDENTS EN URSS.

● Les luttes de Libération Nationale : EN AFRIQUE AUSTRALE EN PALESTINE

● La lutte des peuples d'AMERIQUE LATINE contre les dictatures fascistes

Musique et chants

Troupe et orchestre arabe
L'atelier populaire de chansons

Stands

Des fédérations du PCRml
Stands anti-impérialistes et de nombreuses organisations

Montages diapos

Crèche

L'Atelier populaire de Chanson

L'Atelier populaire de chansons cherche à réactualiser des chansons traditionnelles du mouvement ouvrier et à créer des chansons nouvelles qui reflètent la vie populaire aujourd'hui du point de vue des travailleurs en lutte. Il interprète aussi des chansons de compositeurs qui lui paraissent aller dans le même sens comme certaines chansons de Gilles Servat par exem-

ple.
L'Atelier vient de terminer un disque 30 cm qui doit sortir incassablement chez Vendémiaire.
— «La crise», d'après un poème d'Eugène Pottier.
— «La valse de Darbois», nouvelle version.
— «Sahraoui et Abrismega la mica». Un salut à la lutte pour le Sahara, pour son indépendance.
— «Terre d'asile» inspirée

par la musique traditionnelle guinéenne. Il s'agit d'une chanson de soutien à la lutte des immigrés contre la société Sonacotra qui gère de nombreux foyers.
— «La chanson du chômage», écrite, il y a plus de 2 ans, elle est toujours, plus que jamais d'actualité.
— «Suite de gavotes des montagnards» sur la situation des paysans, écrite pour un film et à la suite de la

sécheresse qui a sévi il y a 2 ans.

— «Joli mai» : de la musique traditionnelle interprétée par des instruments traditionnels.

— «Elle n'est pas morte», célèbre chanson sur la Commune de Paris de l'auteur des «Temps des Cerises», dans une nouvelle adaptation.

POLITIQUE

Mesures gouvernementales sur la montagne et le littoral

AUTANT EN EMPORTE LE VENT...

Le Conseil des Ministres de mercredi a consacré une partie de son ordre du jour à l'examen d'une série de mesures sur l'aménagement de la montagne et du littoral.

En ce qui concerne l'aménagement de la montagne, les mesures annoncées se donnent comme but «d'enrayer le processus de désertification de la montagne». Comment ? En proposant des «schémas couvrant l'ensemble des problèmes d'équipement et de développement économique et définissant les perspectives d'avenir». Chaque région de montagnes aura son schéma. En plus le conseil des ministres propose l'intensification des actions agricoles, l'amélioration des aides aux activités non agricoles et l'adaptation des services

publics. Toutes mesures qui font bien sur le papier et dans les cartons où elles vont rejoindre les précédentes. Aucun engagement n'est pris sur ces mesures, aucune précision sur leur application n'est donnée.

Pour ce qui est du littoral, le Conseil des Ministres qui semble beaucoup y tenir, propose encore des schémas d'aménagement. Seule proposition concrète : un programme triennal d'assainissement des côtes situées entre la Seine et la Gironde. Des crédits d'un montant global de 757 millions de francs seront engagés à cet effet. Tout le reste est à l'état de promesses vagues comme on entend sur ce sujet et sur d'autres depuis longtemps.

Aveu radical

Le parti radical vient de rendre, lui aussi, public, la première liste de ses candidats pour le mois de mars. En septembre, le parti de JJSS prévoyait cent quarante noms ; depuis il a pensé que plusieurs candidats du CDS étaient mieux placés. On remarque aussi que le parti Valoisien se refuse à présenter des candidats contre des radicaux de gauche sortants : quel aveu ! Enfin, pas de candidat contre Edgar Faure candidat malheureux à la présidence du parti radical il y a quelques mois et qui est présenté par l'ensemble de la majorité avec l'étiquette RPR.

Encore et toujours plus !

A l'Assemblée Nationale, J. Ralite, député PCF de la Seine St-Denis a déclaré : «Quantitativement au mois d'octobre, les chiffres portant sur les journaux de midi et du soir de TF 1, A 2, Radio-France, RTL et Europe 1 la majorité a occupé les ondes pendant huit heures une minute, et la gauche, 3 heures deux minutes dont vingt trois minutes pour le parti communiste. Ces chiffres sont respectivement de 49,25 et 11 minutes sur A 2 ; 146, 41 et 10 sur TF 1 ; 174, 76 et 7 sur Radio France».

M. Ralite a beau pleurnicher, il ne nous convaincra pas que la gauche donnera davantage la parole aux travailleurs sur les ondes qu'aujourd'hui. Le PCF et le PS auront la part belle à coup sûr, encore faut-il s'attendre à ce qu'ils se disputent comme chien et chat pour savoir qui occupera le crachoir le plus longtemps.

Mendes a dit non

Le MRG avait sollicité l'ancien président du Conseil, Mendes France pour se présenter dans la deuxième circonscription de Paris (2^e et 3^e arrondissement). Celui-ci a fait savoir, annonce *Le Monde* qu'il refusait.

Pourtant le MRG avait eu une bonne idée, dans au moins une circonscription, il aurait eu une chance de ne pas essayer une défaite trop cuisante.

Mauroy chez Giscard

Mauroy se rend aujourd'hui à l'Élysée à la tête d'une délégation du Conseil régional du Nord-pas-de-Calais. Le PCF a fait savoir qu'il espérait que c'était «pour exprimer les revendications des travailleurs». Comme si c'était l'habitude de Mauroy. Vraisemblablement, il y va plus tôt pour reconnaître le chemin, lui qui se voit déjà ministre de Giscard.

LES CANDIDATS DU PCF POUR 78

● *L'Humanité* de jeudi publie une interview de Gaston Plissonnier, responsable aux candidatures en tout genre au PCF) à propos de la liste des candidats du PCF aux prochaines élections.

De toute évidence, en tenant ces propos, Plissonnier tente d'accréditer dans un premier temps l'idée que le PCF est un parti qui choisit démocratiquement ses candidats «le choix des candidats s'effectue à partir de critères généraux établis par le comité central (...) Il (le CC) ne se préoccupe pas de fixer les directions fédérales dans chaque département (...)». Il y aurait beaucoup à dire sur ces propos qui n'ont rien à voir avec la réalité mais c'est sur le deuxième objectif que se fixe Plissonnier qui nous intéresse ici.

«Le groupe social le plus important est constitué par les ouvriers» poursuit Plissonnier «et les employés qui totalisent 45,82 % de l'ensemble des candidats titulaires et suppléants». Hormis le fait que le tableau statistique contredit une affirmation aussi péremptoire, — ce sont les enseignants qui arrivent en tête — il est intéressant de voir ce que le PCF appelle «les ouvriers». Les statistiques qui ont été fournies par le PCF lors de son XXII^e Congrès révèle en effet qu'est ouvrier au PCF tout ce qui travaille dans une usine jusqu'au technicien de fabrication ! Comme ces derniers et les chefs d'ateliers constituent

une bonne part des effectifs du PCF cela restreint déjà passablement le pourcentage des ouvriers. A cela ajoutons la Kyrielle de permanents, de députés qui, s'ils ont bien travaillé un jour en usine n'y ont pas mis les pieds depuis plusieurs dizaines d'années pour certains. 3 exemples résumés à eux seuls cette réalité : Marchais se dit ouvrier et est comptabilisé comme tel dans les statistiques, Fitermann se dit électricien et Leroy, cheminot...



Rolland Leroy

Un ancien cheminot : cela fait combien de temps qu'il n'a pas entendu siffler un train...

Le reste des statistiques fournies se veulent extrêmement détaillées et sont

pourtant tout aussi confuses.

Ainsi on apprend qu'il y a 1 pensionné, 1 assistant, 2 pharmaciens, 1 notaire, 2 architectes mais nous dit-on 16 % d'employés, et 41 paysans. Petits ou gros ? Il suffit de savoir que Doumeng se dit paysan...

Décidément la représentation du PCF pour les législatives n'offre pas le visage d'un parti ouvrier mais, au contraire celui d'un parti en pleine dégénérescence, et investit des enseignants, des ITC et autres couches. Certes, la composition sociale d'un parti n'est pas le tout mais la présence d'une fraction

importante d'ouvriers dans ses rangs joue un rôle non négligeable sur sa ligne politique. «On ne trouvera sur nos listes ni PDG, ni administrateur de société», nous dit Plissonnier ; maigre consolation pour ceux qui pensent que le PCF est malgré tout un parti ouvrier. Non seulement la ligne politique du PCF n'a plus rien à voir depuis belle lurette avec les intérêts du prolétariat mais le moins que l'on puisse dire c'est que chaque liste de candidats à chaque nouvelle élection le confirme.

François MARCHADIER

La composition sociale des 912 candidats

HOMMES	734	
FEMMES	178	(19,51 %)
JEUNES (moins de 30 ans)	139	(15,24 %)
OUVRIERS	272	(29,82 %)
EMPLOYES	146	(16 %)
TECHNICIENS	50	
CADRES	54	(13,04 %)
INGENIEURS	15	
ENSEIGNANTS	273	(29,93 %)
PAYSANS	41	(4,49 %)
COMMERÇANTS	2	
ARTISANS	8	
MENAGERS	8	
MEDECINS	14	
JOURNALISTES	6	
AVOCAT	1	
DOCUMENTALISTE	1	
ETUDIANT	1	
CHERCHEUR	1	
ARCHITECTES	2	
ECONOMISTES	3	
NOTAIRE	1	
PHARMACIENS	2	
INTERPRETE	1	
KINESITHERAPEUTE	1	
ASSISTANT	1	
RETRAITES	7	
PENSIONNEE	1	
NOUVEAUX CANDIDATS	526	(57,67 %)

En bref... En bref... En bref... En bref...

Flics contre flics

Quelques dizaines de flics en civil avaient décidé jeudi de rendre une petite visite surprise à leur patron Bonnet. Motif : ces parasites ont des «revendications». Le patron aimant bien qu'on s'annonce il ne les a pas reçus ; comme les civils insistaient ils ont subi ce qu'ils font subir tous les jours à des travailleurs en lutte, ils se sont fait bousculer par des collègues en uniformes cette fois. Conduits par le syndicat CGT des flics, ils réclamaient le 13^e mois et «de meilleures conditions de travail».

Procès de K. Croissant

K. Croissant serait jugé au mois de février ; plus de soixante dossiers ont été réunis contre lui. Tous les autres procès prévus à cette date auraient été repoussés. C'est ce qu'a déclaré un porte-parole du tribunal de Stuttgart.

Sans délai ni conditions

C'est sous ce titre à la «une» que *L'Humanité* se permet d'exprimer sa position impérialiste sur la libération des prisonniers Français faits par le Polisario parce qu'ils se trouvaient dans la zone des combats. Si le PCF vient au pouvoir, les peuples du Tiers Monde ne verront pas beaucoup la différence !

Strasbourg : pas de triangulaires

Deux candidats s'affronteront pour le deuxième tour des cantonales partielles dimanche prochain à Strasbourg.

PS et RPR n'auront pas à affronter un troisième candidat de droite comme cela avait été le cas en 76. En fait, Grossmann (RPR) bénéficie du fait que le candidat CDS n'ait pas obtenu les 10 % requis pour se maintenir au second tour. La grande inconnue sera l'attitude des 49,46 % d'abstentionnistes au premier tour.

A la veille de cette élection, la droite n'est plus très sûre que cette partielle soit un ban d'essai pour les législatives...

Mitterrand se répète

«Est-ce un virage à droite ou à gauche d'abandonner la dictature du prolétariat ? Est-ce un virage à droite ou à gauche d'accepter la dissuasion nucléaire ? Est-ce un virage à droite d'accepter l'élection au suffrage universel direct du parlement européen ? Est-ce un virage à droite ou à gauche de participer à la Guadeloupe au congrès des villes jumelées et de contribuer à faire élire Chaban Delmas comme président de cet organisme ? Mitterrand pose la question à propos du PCF. Au fond, PS et PCF cherchent à prouver qu'il sont l'un et l'autre des partis de collaboration de classe. Les preuves ne manquent pas.

Chirac rompt la trêve hivernale

LES FLICS EXPULSENT DANS LE XIV^e

Chirac avait promis qu'il n'y aurait pas d'expulsions à Paris entre le 1^{er} novembre et le 31 mars. Ce qui s'est passé jeudi dans le XIV^e arrondissement de Paris montre tout le crédit qu'il faut apporter aux promesses chiraquiennes.

Dès 8 h du matin, plusieurs escouades de policiers investissent le quartier de la ZAC Guillemillot : rue du Château, rue Vercingétorix, rue Pernety et rue de l'Ouest. Les flics commencent leur sale besogne par l'atelier populaire d'urbanisme du 86 bis, rue du Château, puis quatre immeubles sont vidés de leurs occupants. La SEMIREP (Société d'économie mixte pour la rénovation du quartier Plaisance) vient de rééditer le coup de force de la RIVP dans le Marais. C'est elle qui a demandé et obtenu le concours de la police pour procéder aux expulsions dans ce quartier qu'elle veut raser pour y construire des immeubles neufs inaccessibles aux

travailleurs du quartier. Si elle a rompu la trêve hivernale légale, c'est qu'elle s'inquiète de l'écho rencontré par l'APU 14 qui catalyse l'opposition de

tous les habitants du quartier à la rénovation.

A 18 h, les habitants manifestaient et se heurtaient rapidement aux forces de police ; quelques

petites barricades étaient érigées pour résister à l'occupation policière du quartier. Plusieurs manifestants étaient interpellés par les policiers.

Affaires des Halles : encore un rebondissement ?

Cela fait plusieurs années que le projet architectural des Halles de Paris suscite à la fois de très nombreuses critiques et de multiples modifications. En ce qui concerne les critiques, au sein même de la majorité de nombreux projets différents avaient été avancés : espaces verts ou galeries marchandes ou encore immeubles d'habitations (dont des H.L.M.). D'autre part, un conflit existait quant au choix des architectes et notamment de nombreuses mauvaises langues s'interrogeaient sur le choix de l'architecte catalan Ricardo Boffil. Celui-ci avait manifestement une option systématique sur tous les grands projets de l'Etat ; était-ce dû à sa «compétence» ou bien à ses liens très étroits avec la famille du président elle-même ? Quoi qu'il en soit, après de très nombreuses études, aussi longues que coûteuses, un projet définitif avait été élaboré. Or, tout semble une nouvelle fois remis en cause depuis que deux membres de la commission des Sites Henri Fabre-Luce, de SOS Environnement et François Serraud, de la plate-forme des comités parisiens d'habitants, sont partis en cla-

quant la porte et en relevant les plans. Leur principal reproche consiste dans la pesanteur, l'aspect «trop massif», «écrasant», «décevant, voir consternant» de ce projet. Toutefois dans sa séance suivante, la Commission a donné son accord au projet de Boffil ; il est vrai que le préfet avait fait valoir que les travaux devaient commencer impérativement avant le 31 décembre. Les critiques apportées seront-elles prises en compte ? Le fonctionnement de la commission des sites permet d'en douter.

quant la porte et en relevant les plans. Leur principal reproche consiste dans la pesanteur, l'aspect «trop massif», «écrasant», «décevant, voir consternant» de ce projet. Toutefois dans sa séance suivante, la Commission a donné son accord au projet de Boffil ; il est vrai que le préfet avait fait valoir que les travaux devaient commencer impérativement avant le 31 décembre. Les critiques apportées seront-elles prises en compte ? Le fonctionnement de la commission des sites permet d'en douter.

Marseille, après l'assassinat d'un cheminot algérien par la police

Manifestation contre les crimes racistes samedi 16 h

La police a tué à nouveau à Marseille, Abdel-laoui Abdel-Madjid a été abattu de trois balles par un policier. A la suite de ce nouvel assassinat, les protestations des anti-racistes et des organisations de travailleurs s'amplifient. Le MRAP se porte partie civile. La CFDT demande en délégation à la préfecture que les circonstances de la mort d'Abdel-laoui soient mises en lumière, mais elle n'appelle pas en tant que telle à la manifestation de samedi. Dans son bulletin intérieur elle dit qu'elle soutient cependant «toute initiative».

La CGT a publié un communiqué de presse contre «ce crime raciste».

La victime était un travailleur algérien en France depuis 1969, auxiliaire SNCF à Dijon-Perrigny, il habitait une cité-wagon. Il était de passage à Marseille. Une enquête est ouverte sur les causes de la mort, mais cette recherche est stupide, car ces causes sont connues : une balle dans le ventre et deux dans le visage tirées sans sommation. Ce qui est important, c'est de savoir dans quelles circonstances le crime a été commis.

Quelques jours plus tôt, ce même travailleur avait

été appréhendé à la gare de Lyon-Perrache pour un port de couteau et relâché. A Marseille, c'est parce qu'il portait un couteau que les policiers prétendent avoir tiré.

L'autopsie, selon des sources officieuses, indiquerait qu'il aurait été abattu au sol, une des balles pénétrant derrière l'oreille pour ressortir du côté de la bouche.

Fidèle à ses traditions, la presse locale masque le caractère raciste de ce crime. *Le Provençal* parle d'*«incident stupide et tragique»*. *La Marseillaise* (PCF) dit que le flic aurait agi dans un réflexe de défense qu'il serait difficile de juger.

Contre les crimes et les agressions racistes, une manifestation aura lieu samedi 26 à 16 h, sur les escaliers de la gare Saint-Charles à Marseille, sur les mots d'ordre :

- Flics, racistes, assassins
- A bas le racisme qui divise les travailleurs.
- Inculpation du policier assassin.
- Non aux mesures Stoléru.
- Halte aux exactions et aux extraditions.
- Giscard, Barre racistes.

S.L.

Métro de Marseille, déjà 3 accidents

Durant les essais du métro de Marseille ces jours-ci, trois accidents se sont produits. Les essais ne se faisaient que sur une voie, la signalisation n'était donc pas visible lorsque la voie était utilisée en sens contraire. Deux voitures se sont télescopées à 80 km/h, elles sont parties en réparation dans le Nord de la France, elles étaient vides au moment de l'accident, mais les conducteurs ont été blessés. Aucune information n'a filtré dans la presse sur ces accidents, le prestige de Defferre en aurait sans doute pris un coup. La sécurité sera-t-elle au point lors de la mise en fonctionnement ?

Correspondant Martigues

Procès de trois agresseurs fascistes : rassemblement anti-fasciste devant le Palais de Justice

Il y a près de deux ans, deux étudiantes étaient agressées par trois militants fascistes du GUD (Groupe union et défense), l'une d'elle était grièvement blessée. Leurs agresseurs passeront en procès ce lundi à la 10^e chambre correctionnelle du tribunal de Paris. C'est la première fois que les brutes fascistes d'Assas répondront devant le tribunal d'un de leurs nombreux méfaits.

Un rassemblement appelé par plusieurs organisations révolutionnaires se tiendra devant le Palais de Justice à 13 heures au moment du procès, afin de soutenir l'action d'Anne et Véronique, les deux camarades qui portent plainte et pour exiger que soient sanctionnés les militants fascistes.

X^e Congrès du Syndicat de la Magistrature

Le X^e Congrès du Syndicat de la Magistrature s'ouvre ce vendredi à Paris. Les travaux des congressistes porteront sur le thème de «l'enjeu judiciaire» que le bureau du syndicat définit ainsi : «*permettre aux personnes et groupes concernés (syndicats, associations, etc.) de mener des luttes au lieu de la projection judiciaire.*»

Ce Congrès aura un autre enjeu : au moment où les partis de gauche ont révélé leurs profondes divergences, préciser la position du Syndicat de la Magistrature vis-à-vis des projets divergents de la gauche.

La direction du Syndicat de la Magistrature renouvellera-t-elle les appréciations positives qu'elle a porté jusqu'à maintenant sur le programme commun, tout en émettant des réserves, ou accentuera-t-elle ces réserves, après l'attitude passive des partis de gauche face à l'extradition de Croissant ? Les congressistes en débattront nécessairement.

INTERNATIONAL

Le Mozambique repousse une violente agression rhodésienne

La Rhodésie de Ian Smith a déclenché une attaque de très grande envergure contre le Mozambique jeudi. Des Mirage de combat bombardiers, des hélicoptères ont participé aux combats contre les forces mozambicaines. L'attaque s'est localisée à 20 km de Chimoio, capitale de la province centrale de Manica, face à la ville rhodésienne d'Umtali. Les forces armées du Mozambique soutenues par la population locale ont repoussé l'attaque rhodésienne et forcé l'armée de mercenaires de Ian Smith à battre retraite. C'est la plus grave attaque rhodésienne à laquelle le Mozambique a dû faire face depuis son indépendance.

Pendant qu'il poursuit ses incursions armées sur le territoire mozambicain, qu'il s'attaque à la population et à des objectifs civils dans le pays, Ian Smith prétend qu'il est prêt à accepter le principe «*un homme, une voix*» en Rhodésie et à en discuter avec certains dirigeants des mouvements noirs. Il a invité ces dirigeants à «*entamer les négociations.*»

avec le gouvernement, pour atteindre une solution constitutionnelle en Rhodésie». Ian Smith qui, jusqu'ici déclarait qu'il n'accepterait jamais le principe «*un homme, une voix*» qui donnerait la majorité aux noirs, semble donc accepter de négocier. Mais il s'agit en fait d'une nouvelle manœuvre. Ian Smith n'accepte de discuter qu'avec les mouvements qualifiés de modérés : UANC de Muzorewa, ANC de Sithole et ZUPO de Chirau, il refuse par contre toute discussion avec le Front patriotique dirigé par Josiah Nkomo et Robert Mugabe. Les dernières attaques contre le Mozambique montrent que quand Smith parle de négociations, c'est sa solution qu'il veut imposer : un partage du pouvoir avec les dirigeants noirs qui accepteraient le maintien des intérêts économiques des colons blancs sur la Rhodésie. Cette manœuvre en recul de Smith n'a pas plus de chances que les précédentes d'arrêter la lutte armée pour la libération du Zimbabwe de la domination coloniale.

Achetez tous les jours
Le Quotidien du Peuple
dans le même kiosque

Le syndicat de la magistrature et la CFDT analysent la jurisprudence de la Cour d'Appel de Douai en matière de droit du travail.

DU CÔTÉ DE DOUAI, LA JUSTICE DES PATRONS

● Le Syndicat de la Magistrature et le Syndicat National des Services Extérieurs CFDT viennent de publier un rapport aussi précis qu'impitoyable sur les jugements de la Cour d'Appel de Douai. Faits à l'appui, les deux organisations accusent les magistrats de manipuler les faits et la loi.

La cour d'appel de Douai bat tous les records, de ceux qu'il est le plus difficile de battre, et entre autres celui du nombre de «relaxes complètes» des patrons dans les affaires de droit pénal du travail.

En 1975, 3,41 % des infractions relevées par les inspecteurs du travail ont fait l'objet de procès verbaux soumis à la justice et seulement 1,47 % ont fait l'objet de poursuites !

Les peines sont très faibles. 25 % seulement en 75 dépassaient le minimum prévu par la loi : les circonstances atténuantes permettant d'abaisser encore les peines...

La Cour d'Appel de Douai va encore plus loin. L'étude révèle que 40 % des affaires qu'elle a traitées ont été conclues par une relaxe complète. Ce qui veut dire plus de la moitié des cas c'est le salarié qui est jugé responsable de l'accident dont il a été victime !

Le Syndicat de la Magistrature et la CFDT dénoncent le fonctionnement de la cour d'appel. Presque toujours, c'est la version du patron qui est seule prise en considération contre les constatations des inspecteurs du travail, contre les témoignages, les expertises «sans que les magistrats craignent de se contredire dans la même décision ou de

considérer comme sûres de pures élucubrations».

Quand cela n'est pas suffisant «les magistrats manipulent la loi» (...). «Il suffit que le procès verbal soit contesté par le prévenu pour qu'il perde toute sa valeur».

Chantry 18/6/76 : L'inspecteur du travail constate que 58 salariés n'ont pas subi de visite médicale, l'employeur n'est condamné qu'à une seule contravention parce qu'il ne reconnaît pas les autres omissions.

Denis 9/7/76 : L'inspecteur du travail constate que l'horaire de travail n'est pas affiché, l'employeur est relaxé, l'inspecteur a sans doute mal regardé...

Chapron 29/3/77 : «Dans l'affaire Chapron, les policiers qui ont fait les constatations immédiatement après la mort de Guillaume, ont indiqué que l'éclairage était inexistant. De plus, quelques mois auparavant, une réclamation écrite avait été faite à ce sujet. La Cour rejette ces éléments parce qu'un huissier, a constaté, douze jours après la mort de Guillaume qu'il pouvait lire ses notes avec l'éclairage.

Les magistrats se contredisent d'ailleurs en ajoutant que la victime avait une lampe de

poche pour compléter l'éclairage.

Dans la même affaire, ils adoptent ostensiblement et sans discussion la thèse Chapron qui «comble les lacunes de l'information», décidant que le sens de la pente de la voie avait été sans incidence sur l'accident ; alors que Chapron lui-même faisait modifier la voie quelques mois plus tard.

Dujardin 2/7/76 : «Ils se contredisent en quelques lignes : rappelant les circonstances d'un accident mortel, ils indiquèrent qu'il «est survenu par le heurt de la tête de D. contre une poutrelle «de la toiture au moment où cet ouvrier, par crainte, peut-on croire, d'un arbre de transmission en rotation, s'était soulevé légèrement» mais ils affirment aussitôt après que l'arbre de translation (sic), dont l'absence de dispositif de protection est par ailleurs reproché, n'est pas en rapport de cause à effet avec l'accident».

Selon l'arrêté du 22/6/1970, les ouvriers exposés aux brais et goudrons, ou les manipulant doivent être soumis à une surveillance médicale particulière. La Cour estime que ce n'était pas le cas de Guillaume d'une part parce que le brai n'était pas nocif pour lui, d'autre part parce qu'il n'y était pas exposé de manière habituelle. Elle reconnaît pourtant quelques lignes plus loin qu'il avait l'habitude de ce genre de travail.

Deux immigrés carbonisés sur un chantier

La Cour d'appel : «Il n'est pas exclu que les ouvriers aient subi des violences avant l'incendie»...

LE PATRON EST RELAXE !

Le 4 mai 1974, sur le chantier du nouvel hôpital de Dunkerque, un incendie détruit en pleine nuit un baraquement qui abrite les ouvriers immigrés employés sur le chantier. Deux ouvriers sont morts carbonisés. Trois autres sont brûlés, comotionnés et blessés.

Le dortoir était constitué de cloisons de bois flanquées en tout et pour tout d'une couche de laine de verre.

Le tribunal correctionnel de Dunkerque relaxe le 8 octobre 76 Pellerey, directeur d'entreprise, alors qu'il n'y avait pas de poste d'incendie, de dépôt de sable et d'extincteur, que l'exercice de secours trimestriel n'avait pas été fait, que la déclaration d'ouverture du chantier n'a pas été faite...

Le patron qui était poursuivi pour homicide involontaire est simplement tenu de payer 25 amendes de 100 F et 47 amendes de 20 F.

Il fait appel de cette décision. Le 25 février 74, la cour d'appel de Douai rend un arrêt révélateur dont nous publions quelques extraits.

(...) Attendu, sur l'absence d'affichage de consignes de sécurité, que, s'il est exact que de tels avis n'étaient pas placardés, il demeure que l'affichage ne se conçoit qu'en fonction de la compréhension et de l'utilité des consignes ;

Que les locaux étaient occupés par des illétrés en langue française ; que l'information n'établit pas la connaissance par les occupants de leurs langues natales écrites, algérienne, kabyle, marocaine, turque... ; qu'en effet, pour les populations de ces celui de la langue littéraire ;

Que le grief formulé, qui relève de l'esprit de système, manque en fait ;

Que les circonstances de la cause ont démontré que l'instinct de conservation et le sens inné de l'utilisation du terrain des occupants des lieux ont surmonté les hésitations qui auraient été engendrées par des préoccupations théoriques, procédant d'un intellectualisme déplacé compte tenu de la rapidité du sinistre ;

(...) Que certaines circonstances permettent de retenir, avec raison, l'hypothèse d'un crime par la vengeance ;

(...) Que, d'autre part, l'inspecteur du travail verbalisateur, résidant à Dunkerque, n'a pu ignorer l'ouverture d'un chantier de construction de l'importance du nouvel hôpital de la ville ;

Qu'à cet égard, aucune déduction ne peut être faite de la découverte de deux cadavres dans les lieux ; qu'en effet, il n'est pas exclu que ces ouvriers aient succombé, notamment par suite de violences avant l'incendie ;

(...) Attendu, sur la responsabilité encourue par Pellerey, qu'à tort, les premiers juges ont imputé, à ce dernier, la responsabilité de certaines infractions sans s'assurer de l'existence d'une délégation de pouvoir ;

— Que celle-ci n'est intervenue que le 11 février 1975 ;

— Qu'il échet d'infirmier le jugement déféré ;

— Par ces motifs,

La Cour, statuant publiquement et contradictoirement, infirme le jugement déféré, et statuant à nouveau, relaxe Pellerey des fins de la poursuite sans peines ni dépens.

Délégation de pouvoir : des magistrats plus que prévenants pour les patrons

La Cour d'Appel de Douai considère «quasi systématiquement que le chef d'entreprise poursuivi a délégué ses pouvoirs à un subordonné».

Tessier 9/1/76

Les magistrats vont jusqu'à rechercher d'eux-mêmes l'existence d'une délégation pour relaxer un prévenu qui n'avait pas pensé soulever cet argument et n'en demandait pas tant.

Poussés par leur désir de relaxer le chef d'entreprise, ils n'hésitent pas à piétiner ouvertement les règles définies par la Cour de Cassation, et à admettre l'existence de délégations «tacites», cas apparemment unique en France : il suffit qu'un ingénieur, un conducteur de travaux, un chef de chantier ait la charge d'un travail particulier pour que son employeur soit dégagé de toute responsabilité pénale, même s'il contrôle régulièrement les chantiers, même s'il apparaît que l'infraction a été commise parce que les délais d'exécution étaient trop courts même si le matériel n'était pas adapté, même s'il n'avait pas la maîtrise de l'investissement.

Prévost 30/9/75

Aubrun 30/11/73

Diers 9/4/76

La cour d'appel feint d'ignorer les conditions réelles de travail dans l'entreprise et considère que celle-ci n'est qu'une simple juxtaposition de salariés, chacun étant entièrement responsable de ses actes. Elle ne tient aucun compte du lien de subordination qui caractérise le contrat de travail et justifie dans de nombreuses décisions les sanctions infligées aux salariés.

De toute façon, quel que soit le dirigeant poursuivi, ce n'est pas le véritable responsable pour la Cour d'Appel : si c'est le PDG, il a toujours délégué ses pouvoirs à un subordonné, si c'est le directeur d'une importante agence régionales, il n'a pas reçu cette délégation.

Un seul responsable : l'ouvrier...

Si l'employeur est le plus souvent blanchi par la Cour, le salarié est dans bien des cas, seul responsable de l'accident qui le mutile ou le tue.

Maets 25/3/77 :

Un conducteur d'engins est chargé de retirer à l'aide d'une grue à bras articulés des pompes immergées dans un puisard, il est obligé de travailler à proximité d'une ligne électrique à haute tension et meurt électrocuté.

C'est de sa seule faute : son patron, qui ne lui avait donné aucune instruction précise pour ce travail, et n'avait pas rappelé les mesures de sécurité à respecter est relaxé. Il a montré sur un plan à l'audience que la grue pouvait être placée dans une position moins dangereuse, et les magistrats n'iront pas vérifier si c'était vraiment possible.

Carton 25/5/77 :

Un conducteur de grue doit décharger de lourds tubes d'un wagon, il est blessé au cours de la manœuvre. Bien qu'on ne lui ait pas précisé le poids du chargement, indiqué la position qu'il fallait donner à la grue, c'est lui le seul responsable de l'accident, et l'arrêt énumère avec virulence les fautes qui lui sont reprochées.

Syndicats : agressivité.

Patron : saute d'humeur

Le Gall de Castelneau (Crédit Lyonnais) 6.7.77 :

Un délégué, ancien sous-chef de caisse avait été rétrogradé à des fonctions de dactylographie. Pour la Cour, ce déclassement ne constitue pas une entrave aux fonctions de délégué syndical, parce que son écriture manuscrite était illisible.

La Cour condamne aux dépens les syndicats qui avaient eu la témérité d'entreprendre une action en justice, en indiquant : «L'introduction de cette instance à coloration juridique, qui eut pour but d'évoquer des principes exacts et de les présenter, à tort, comme méconnus par les prévenus, en dénonce le caractère spéculatif et téméraire»... Téméraire aussi le tribunal correctionnel de Lille qui avait prononcé une condamnation en première instance.

Les magistrats relèvent aussi le calme dont ont fait preuve le «directeur et ses collaborateurs directs devant les audaces et les insolences» du représentant syndical.

Dumarche 6/10/77 : Ils relèvent également pour relaxer un prévenu du délit d'entrave au fonctionnement du comité d'entreprise «l'agressivité condamnable» de représentants du personnel.

Cesure 17/12/75 :

Par contre le chef d'entreprise qui, apprenant la constitution d'une section syndicale dans son entreprise, sermonne et menace tous ses employés, supprime certains avantages, ne fait preuve que d'une «saute d'humeur», et cède à un «réflexe». Heureux réflexe qui entraîne la dissolution immédiate de la section syndicale, les salariés choisissant ainsi «entre la formule syndicale et la formule de concertation ancienne».

OU VA L'EGYPTE ?

● L'Égypte représente à la fois le point le plus fort et le point le plus faible au Moyen-Orient. Le plus fort par son poids politique et militaire, par l'importance de sa position stratégique, par sa population qui se rapproche des 50 millions. Il est inconcevable pour les forces anti-impérialistes arabes d'engager l'affrontement militaire avec l'État sioniste et l'impérialisme US sans l'Égypte. Le point le plus faible du fait de ses problèmes internes, politiques et économiques (crises politiques, sous-développement profond, famines, endettement important, etc.)

D'où l'importance des pressions exercées sur l'Égypte tant par l'impérialisme US que par le social-impérialisme.

L'Égypte, après avoir été à l'avant-garde de la lutte de libération nationale des peuples arabes dans les années 50 et aujourd'hui le pays arabe qui a été le plus loin dans la voie des compromis et de la capitulation. Comment expliquer ce recul dans la lutte anti-impérialiste de la bourgeoisie égyptienne et comment dévaluer ?

L'HÉRITAGE DE NASSER

La mort de Nasser a ouvert en Égypte une période de crise politique qui n'est pas achevée. Nasser a engagé l'Égypte dans la voie de grandes transformations économiques et sociales sur le plan intérieur et celle de l'indépendance nationale, le non-

alignement et la résistance à l'impérialisme sur le plan extérieur.

Sur la base de cette politique vont se développer les contradictions dont Sadate a héritées.

LES TRANSFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Nasser a clairement réprimé les féodaux et les compradores liés à l'impérialisme occidental. La bourgeoisie égyptienne est dans une situation contradictoire du fait qu'elle s'est constituée dans les conditions d'occupation et de dépendance que connaît l'Égypte et elle restera longtemps liée tant aux gros propriétaires fonciers qu'au capital étranger. Le conflit avec Israël, les nationalisations, vont l'entretenir dans ce sens.

Avec les nationalisations, le secteur d'État va

grossir et donner naissance à une nouvelle bourgeoisie formée par les directeurs d'usines et les technocrates.

Ces couches de la bourgeoisie égyptienne envisagent des solutions différentes et des alliances contradictoires sur le plan international (pro-occidental, ou pro-URSS)

Par la réforme agraire, Nasser a favorisé les paysans riches contre les propriétaires terriens, dans l'espoir que les surplus agricoles s'investiraient dans l'industrie lourde. Le capital privé n'a pas voulu suivre cette voie et a préféré investir dans l'industrie légère et même à l'étranger.

En développant le secteur public, Nasser a développé une couche parasitaire énorme qui pesait très lourd sur le budget. Cet appareil d'État est vite devenu une solution désastreuse à la main d'œuvre excédentaire et les pratiques de corruption y ont pris des proportions considérables.

Pour financer les plans de développement ambitieux qu'il a conçus, Nasser est de plus en plus tourné vers l'aide, en crédits et une assistance technique principalement de l'URSS. C'est le début de l'endettement massif de l'Égypte par rapport à l'URSS.

L'INDÉPENDANCE NATIONALE

Sur le plan international, Nasser, prônant la «neutralité positive» s'est de plus en plus appuyé sur l'URSS dans le conflit israélo-arabe, tant sur les plans politique que militaire. La transformation de l'URSS en une super-puissance entrant en rivalité avec l'autre super-puissance américaine, a transformé cette alliance avec l'URSS en dépendance de l'Égypte.

La guerre de juin 67 marque le début de la situation «ni guerre, ni paix» au Moyen-Orient. Elle consiste à maintenir la région dans un état d'instabilité qui permet aux deux super-puissances, de tirer des bénéfices fabuleux par les ventes d'armes, de s'ingérer dans les pays arabes sous prétexte d'arbitrage, ou d'aide et d'étendre leurs zones d'influence et leur mainmise.

La défaite de juin 67 est un bond dans le processus de mainmise du social-impérialisme sur l'Égypte. L'URSS renouvelle toute l'armée égyptienne et envoie ses experts. En même temps, cette fourniture d'armes est sélective. L'Égypte ne reçoit par les armes sophistiquées qui lui permettraient d'affronter l'armée israélienne.

Torture et répression des détenus politiques en Argentine

Des détenus politiques subissent une impitoyable répression dans la province de Misiones, au Nord-Est. Des agriculteurs, des ouvriers agricoles, des ouvriers d'industrie, des employés de l'administration, des instituteurs, des professeurs, des étudiants, des cadres, des médecins, et aussi des ecclésiastiques sont, par dizaines, les victimes de cette répression.

Nombre d'entre eux sont déjà morts sous la torture. Par ailleurs, début novembre, des militants syndicalistes ont été séquestrés par la police avec leurs enfants, à Buenos-Aires; ils ont depuis été portés disparus.

Des tractations pour le maintien de la domination britannique sur l'Irlande

Le secrétaire d'État britannique à l'Irlande du Nord, Roy Mason, a engagé des pourparlers avec différentes forces politiques de Belfast, en vue de mettre au point une nouvelle formule de gouvernement régional. Il s'agit de donner les apparences d'institutions politiques «autonomes» tout en préservant intacte la domination britannique. Les «catholiques modérés», partisans seulement de quelques concessions mineures de la part des Britanniques, par exemple sur le système de vote, et les protestants d'extrême-droite, partisans de liens étroits avec les Britanniques, sont les interlocuteurs privilégiés du secrétaire d'État, Roy Mason, décidé à maintenir hors-la-loi toute organisation qui, comme l'IRA, lutte pour la libération et l'indépendance de l'Irlande.

● Pour faire face aux conséquences du recul de la sidérurgie occidentale sur le marché mondial, les pays de la CEE ont mis sur pied un nouveau plan anti-crise: le gouvernement français a lancé un ultimatum à ses partenaires pour qu'il soit appliqué. Ce plan est dicté par le souci des Européens de faire face aux mesures américaines et à la concurrence japonaise.

Nous avons vu hier que les contradictions qui opposent les pays occidentaux entre eux dans le domaine de la sidérurgie sont loin d'être conjoncturelles. Ils sont le produit d'une évolution historique en même temps que le symptôme de la crise. Devant la perte de leurs positions traditionnelles, les pays occidentaux se disputent à qui aura la meilleure position dans le «nouvel ordre sidérurgique».

Devant la perte de leur prépondérance, les États-Unis tentent ainsi d'imposer aux autres pays occidentaux un compromis qui leur soit favorable.

Le simplisme américain se représente la crise. En réalité le géant a bien rapetissé; c'est même là l'essentiel.



La crise de la sidérurgie occidentale (2)

LA COOPERATION TRILATERALE IMPOSÉE PAR LES USA

Depuis le mois d'octobre, les États-Unis ont entrepris de poursuivre des actions anti-dumping contre des entreprises qui exportent de l'acier sur les marchés américains. Des actions ont déjà été intentées contre des sociétés japonaises, indiennes et françaises. Les actions anti-dumping ont pour résultat de fermer complètement le marché aux produits qui y sont soumis. Dès que la plainte anti-dumping est posée, les douanes américaines demandent à qui veut importer le produit visé de déposer une caution équivalente à la valeur de l'importation, jusqu'à ce que la procédure soit menée à son terme, c'est-à-dire pendant plusieurs mois.

DURCISSEMENT DE LA POLITIQUE AMÉRICAINE

C'est un durcissement de la politique américaine qui a décidé Carter, à la demande des maîtres de forge. Depuis 1974, les États-Unis ont à plusieurs reprises imposé des quotas pour certaines qualités d'acier, ce qui n'a pas empêché les importations d'acier d'aller croissant.

Lors du dernier congrès de l'Institut international de l'industrie sidérurgique, les États-Unis ont brutalement rejeté la proposition

des pays du marché commun de réduire volontairement leurs exportations en direction des USA. Les pays européens, suivis sur ce terrain par le Japon, voulaient ainsi éviter la hausse des prix que les États-Unis veulent imposer aux produits étrangers, car cela leur enlèverait une partie de leur compétitivité. Plus particulièrement, les pays européens voient là un danger: les États-Unis ont toujours dénoncé comme une pratique de dumping le principe de remboursement de la TVA pour les produits exportés, appliqué par la CEE. Si les USA allaient encore plus loin dans l'application de la politique fixée en octobre, on pourrait voir le marché fermé à tous les produits sidérurgiques de la Communauté; tandis que la mesure d'auto-limitation aurait laissé intactes ses capacités concurrentielles.

Aujourd'hui, à l'issue des négociations qu'il a menées à Washington, le commissaire européen chargé de la sidérurgie a annoncé qu'un accord était proche sur les bases fixées par les États-Unis. Du côté du Japon, qui a violemment réagi aux plaintes déposées par US Steel contre dix de ses entreprises, les États-Unis accentuent la pression en alimentant une des plus

impressionnantes hausses du yen, grâce à des apports massifs de dollars sur le marché financier japonais.

LE MODELE DE LA COOPERATION «TRILATERALE»

En fait, la bataille du marché américain n'est qu'une partie de la bataille pour la restructuration de la sidérurgie, mais aussi plus largement du commerce international. L'ampleur des moyens utilisés par les États-Unis pour défendre leur position au niveau de la sidérurgie donne une idée précise de la portée de la coopération trilatérale envisagée dans le domaine économique par les États-Unis depuis l'accession de Carter à la présidence. Il s'agit pour l'essentiel, en utilisant les importantes positions qui leur restent, de maintenir les États-Unis à la tête du monde occidental dans la restructuration mondiale qui se dessine.

EUROPE-JAPON: UNE TENSION COMMERCIALE PERMANENTE

Une des conséquences des mesures américaines est de tendre encore les relations entre l'Europe et le Japon, les deux principaux vendeurs sur le mar-

ché américain avec respectivement 2,8 milliards de tonnes et 5,8 millions de tonnes en 1976. Cependant, le marché japonais est fermé aux importations d'acier européen.

Entré le Japon et la CEE c'est, bien au-delà du seul marché américain, la bataille de l'exportation dans laquelle la CEE est contrainte de reculer. La CEE était le premier exportateur mondial en 1964 avec 48,5% du marché (50,8 en 1966), elle n'est plus que le deuxième avec 40,3% du marché en 1974. Dans la même période, le Japon a fait passer sa part de 21,6% à 41,1%. De plus, le marché européen est de plus en plus importateur, et le Japon y a trouvé un débouché important.

Les Japonais s'étaient engagés en 1976 à continger leurs exportations, mais celles-ci ont continué de croître. Des mesures américaines viennent attiser ces oppositions tandis que l'ensemble du contentieux commercial nippo-européen est loin d'être réglé: aucun règlement n'est prévisible avant février 78, alors que le Japon fait la sourde oreille aux demandes répétées d'ouverture du marché japonais aux produits européens.

G. CARRAT

ENQUETE

Bientôt 3 ans de grève des loyers



● Sonacotra ! Depuis bientôt trois ans, tous les travailleurs immigrés connaissent ce nom, même s'ils ne logent pas dans les foyers-prisons. C'est aujourd'hui le symbole de la lutte des immigrés. C'est autour de cette lutte des résidents des foyers Sonacotra et de leur comité de coordination que s'organise toute riposte aux attaques de la bourgeoisie, comme la manifestation organisée le 19 novembre de Barbès à Ménilmontant contre les mesures Stoléro.

Cette lutte, c'est le témoignage de la progression très importante de la conscience, du dépassement des vieilles divisions, de l'apprentissage de la démocratie et de la prise en main de leurs propres affaires, de manière autonome, par les travailleurs immigrés.

Par Gérard PRIVAT

Le calme semble régner en ce début d'année 1975 parmi les communautés de travailleurs immigrés et dans les foyers. Depuis les mobilisations contre les circulaires scélérates Marcellin-Fontanet, il ne s'est pas passé grand chose dans la partie immigrée de la classe ouvrière. Quelques années avant, des luttes dures ont été menées par la classe ouvrière, dans lesquelles les immigrés avaient joué un rôle d'avant-garde. On se souvient de Pennaroya, de Girostel et d'autres. Ce développement de la prise de conscience va se concrétiser sur le logement, sur les foyers. Les motifs de colère et de révolte ne manquent pas.

Parquées dans des immeubles dans des conditions d'insécurité totale, les travailleurs immigrés doivent subir les vexations, les brimades, les contrôles à toute heure du jour ou de la nuit par des gérants garde-chiourmes. Pour intimider, certains n'hésitent d'ailleurs pas à ressortir la tenue léopard qu'ils portaient pendant les sales guerres coloniales, paradant berger allemand en laisse et pistolet à la ceinture. Pour des «chambres» de 3 mètres sur 2, et parfois moins, les loyers sont exorbitants. De plus, la Sonacotra (et les autres, ADEF, AFTAM...) pratiquent sans vergogne l'augmentation effrénée des prix au mépris de leur propre législation. Ceux qui osent protester sont purement et simplement éjectés des foyers. S'ils crient trop fort, la Sonacotra, ses gérants et les flics ont des liens suffisamment étroits pour pratiquer l'intimidation et les expulsions dans l'arbitraire le plus total.

L'UNITÉ DES NATIONALITÉS

Pendant des années, les travailleurs immigrés ont subi, n'ont pas osé se révolter ; mais là, les choses sont en train de changer. Déjà,

dans le courant de l'année 74, des grèves du loyer ont eu lieu dans certains foyers de la région parisienne. Mais, profitant du manque d'expérience, et de l'unité encore trop fragile des résidents, les directions des foyers et leurs hommes de main parviendront à briser ces mouvements. Quelquefois, cela tournera au drame ; comme à Villejuif où le gérant, utilisant des provocateurs, réussira à dresser l'une contre l'autre les communautés africaine et arabe. De violentes bagarres se solderont par la mort d'un résident et plusieurs blessés. La Sonacotra jubile. Elle pensait tenir le moyen infailible d'étouffer la colère des résidents. Elle se trompe lourdement. De ce malheureux exemple, les travailleurs immigrés tireront les leçons. Mustapha se souvient de cette période intense de discussions, d'explications, cent fois reprises pour surmonter les idées anciennes, les divisions, la peur : «La Sonacotra avait bien pris soin de loger les différentes nationalités de manière à les isoler. Ainsi, il y avait un étage pour les Algériens, un pour les Maliens, un pour les Portugais... On ne se parlait pas, on ne se regardait pas. Et puis quelques uns ont commencé à briser la glace. Petit à petit, les langues se sont déliées. Alors, il s'est passé quelque chose de formidable : les travailleurs se sont rendus compte à quel point leur couleur de peau, leur nationalité, leur langue... Tout cela, c'était secondaire, qu'ici en France ils subissaient la même exploitation, les mêmes conditions de vie inhumaines, l'esclavagisme moderne à l'usine et dans les foyers». Après, tout va très vite. Pendant quelques mois, des réunions sont organisées, la nuit dans le plus grand secret. Pendant que des camarades font le guet, les résidents s'entassent dans les chambres exigües et discutent des heures. D'autres vont expliquer

Dans les foyers Sonacotra, deux mots d'ordre UNITE ET AUTONOMIE

patiemment aux plus réticents. Tout ce travail se fait par étage d'abord. Il ne faut pas brûler les étapes ; aller vite mais prendre le temps de détruire une par une les vieilles idées de caste, de langue, les vieux préjugés, parfois même racistes. Puis les premiers contacts sont pris entre étages. Enfin, les assemblées générales sont convoquées au grand jour, les comités de résidents sont élus, la grève des loyers est immédiatement décidée dans un enthousiasme débordant. C'est une véritable trainée de poudre : St-Denis, Bagnolet, Montreuil, Nanterre... par dizaines les assemblées générales décident la grève. C'en est fini de ces divisions entre nationalités sur lesquelles s'appuyait la Sonacotra, quand elle ne les suscitait pas elle-même. Les quelques tentatives de provocation qui sont faites se soldent par de lamentables échecs. Au coude à coude, travailleurs arabes, africains noirs, portugais, espagnols... affrontent leurs ennemis communs. Emanation de la lutte, le comité de coordination est une image vivante de cette unité de classe des travailleurs immigrés, forgée dans la lutte ; quatorze nationalités y sont représentées.

Aujourd'hui, dans les foyers, on rit de ces divisions anciennes, elles sont devenues sujet de plaisanteries ; tel ce Mauritanien qui lance en riant à l'adresse de son camarade Maghrébin : «Aujourd'hui, nous sommes égaux, j'ai vengé mon arrière-grand-père que le tien avait mis au rang d'esclave».

LES AMIS DE MES ENNEMIS...

Pour parvenir à cette solide unité de lutte, les travailleurs immigrés n'ont pas du s'affronter qu'à la Sonacotra. Ils ont du faire face et démasquer les différentes

«associations nationales» et autres amicales, dont le jeu consistait justement à vouloir reproduire dans les foyers les divisions, les clivages, les clans et castes qui existent dans leur pays d'origine. Dès le début de la lutte, ces organisations ont évidemment tenté de jouer le rôle de frein, d'empêcher l'unité de se réaliser. Cela n'a pas demandé longtemps : elles ont été balayées purement et simplement par la masse des résidents. Aujourd'hui, aucune d'entre elles, (ou ce qui reste), ne se hasarde à mettre les pieds dans les foyers.

Paradoxalement, c'est à l'initiative de la direction CGT de la Seine St-Denis (étroitement contrôlée par le PCF) que la première grève a été déclenchée. C'était au foyer Sabrador Allende de St-Denis. En fins stratèges, les permanents syndicaux du PCF avaient bien senti qu'une certaine effervescence commençait à régner dans les foyers. Cela les inquiétait et pour éviter d'être débordés (du moins le pensaient-ils), ils prirent l'initiative de lancer cette grève à St-Denis. Rapidement des «négociations» s'engagèrent et un «accord» est conclu. Les résidents ont obtenu (...) un balai et une serpillière dans chaque chambre. Mais, et c'est là le but principal de la direction CGT, un comité de résidents CGT est mis en place.

Entre temps, et malgré «l'aide» des pontes syndicaux, la grève s'est étendue avec la vitesse de l'éclair. Les revendications sont tout autres que celles de la CGT : abrogation du règlement intérieur, diminution des loyers, renvoi des gérants, droit de réunion et d'association, reconnaissance du comité de coordination... pour n'en citer que quelques unes parmi les plus importantes. Le PCF, à travers les directions CGT essaiera bien de réintroduire les vieilles divisions, il répandra comme à son habitude des tonnes de calomnies, fera circuler les pires ragots sur les délégués des comités de résidents...

Rien n'y fera ! L'unité construite pas à pas entre travailleurs de toutes nationalités ne sera pas entamée. Au contraire, elle permettra de s'opposer avec succès aux manœuvres du PCF : à tel point qu'il a lui aussi été rapidement éjecté des foyers. L'ultime manœuvre consistant à faire faire son sale boulot par l'Amicale des Algériens qui conservait un peu de crédit au début s'est effondrée lamentablement, elle aussi. Cette association policière avait commencé une grossière campagne appelant à cesser la grève et constituer des comités de résidents CGT ; elle ne put la terminer. Elle aussi prit le même chemin que les autres, secrétaire général en tête. Abdul explique ce rejet des organisations et tout particulièrement du PCF : «Cela remonte à loin. Jusque dans les années 60, nombreux étaient les travailleurs immigrés qui étaient organisés au PCF et militaient dans la CGT. Mais la politique de ce parti son attitude envers la lutte de libération du peuple algérien, ont suscité, d'abord un mouvement de protestation puis des démissions en chaîne. Aujourd'hui, quand on voit leur attitude à notre égard dans les municipalités qu'ils dirigent... Tu comprends, il y a leurs beaux discours quand ils ne sont pas au pouvoir, et puis quand ils y sont, ils font pareil que les autres. Et des fois pire ! Un commissariat de gauche contre un de droite, tu sais, pour nous c'est la même chose».

Voilà bientôt trois ans que dure cette lutte. Elle a connu de grands moments de mobilisation, elle a du aussi faire face à des difficultés importantes. Elle est un témoignage irréfutable de la progression spectaculaire de la prise de conscience des travailleurs immigrés. Elle est tous les jours une école de l'unité, de la démocratie, cela jusqu'à sa conclusion qui, tous les résidents en sont sûrs, sera victorieuse.

PROGRAMME TÉLÉ

Vendredi 25 novembre

TF 1
 18 h 50 - Les aventures de l'énergie
 18 h 55 - Le 16 à Kerbriant
 19 h 10 - Une minute pour les femmes
 19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 45 - Eh bien raconte
 20 h 00 - Journal
 20 h 30 - Au théâtre ce soir
 22 h 05 - Télé-foot
 23 h 05 - Journal

A 2
 18 h 40 - C'est la vie
 18 h 55 - Des chiffres, des lettres
 19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 45 - Ouvrez l'œil
 20 h 00 - Journal
 20 h 30 - Les diamants du président
 21 h 35 - Apostrophes
 22 h 45 - Journal
 22 h 50 - Ciné-club : *Deux sous d'espoir*

FR 3
 19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 40 - Tribune libre
 19 h 55 - Flash journal
 20 h 00 - Les jeux de vingt heures
 20 h 30 - Vendredi : faits de société. *Les femmes et le travail*
 21 h 30 - Les grands fleuves, reflets de l'histoire. *Le Saint-Laurent*
 22 h 25 - Journal et fin
 22 h 30 - Émission alsacienne

Samedi 26 novembre

TF 1
 19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 45 - Eh bien, raconte
 20 h 00 - Journal
 20 h 30 - Numéro un : Claude François
 21 h 30 - Peyton place. *Feuilleton américain*
 22 h 50 - Expressions. *La fête à Chagall ; chants et danses des Révolutions russes.*

A 2
 19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 45 - Ouvrez l'œil
 20 h 00 - Journal
 20 h 35 - Grand théâtre historique : *L'affaire des poisons. Les empoisonneuses de la cour du Roi Soleil. L'histoire par le petit bout de la lorgnette.*
 22 h 05 - Voir. *Cartes postales. 1914-1918. Des millions d'hommes souffrent et meurent... et l'industrie de la carte postale connaît une belle prospérité. Sacrifices. Le fanatisme religieux en Inde. Karajan au plus-que-parfait.*
 22 h 50 - Drôle de baraque
 23 h 25 - Journal et fin

FR 3
 18 h 15 - Breiz o veva
 18 h 45 - Pour la jeunesse
 19 h 05 - Télévision régionale
 19 h 20 - Actualités régionales
 19 h 40 - Samedi entre nous
 19 h 55 - Flash journal
 20 h 00 - Thalassa. *Les sous-marins nucléaires.*
 20 h 30 - Gala balanchine. *Trois chorographies de George Balanchine, interprétées par le Ballet du Grand Théâtre de Genève.*
 22 h 00 - Journal et fin

A la bonne heure sur TF 1

LE BRUIT

Une intéressante émission sur «Le bruit» a commencé lundi soir sur TF 1, dans la série «A la bonne heure». La première édition était consacrée à la surdité professionnelle.

Un film montrait en alternance le bruit dans des usines de métallurgie, chez des chaudronniers et tentait de mettre sur le même plan le bruit à la Bourse de Paris.

Une large place était accordée aux techniciens de l'INRS interviewés sur les conséquences du bruit sur la santé, les mesures à prendre pour restreindre le bruit dans les usines.

Ces interviews révélaient les limites de l'INRS qui ne peut que faire des études, «donner son avis» et encore, une fois la machine mise en place. Alors que la véritable prévention du bruit passerait par une autre conception des usines et machines, dès la source, en dressant les plans d'une nouvelle usine par exemple en fonction d'un impératif essentiel : limiter au maximum les nuisances.

On passait ensuite à un débat entre un journaliste Philippe Sainteny et le directeur de l'INRS, M. Darmon.

«Le CLISACT nous apprend que trois millions de travailleurs sont exposés au travail à des bruits d'au moins 90 décibels. Très

peu de choses sont faites pour eux. Qu'en pensez-vous ?»

Philippe Sainteny ouvrait d'emblée le débat. Défendant timidement une prévention quasi inexistante et une réparation ridicule, le directeur de l'INRS, sur la défensive, reconnaissait que le nombre de maladies professionnelles reconnues était insuffisant et se faisait coincer ensuite sur le processus scandaleusement restrictif de reconnaissance des surdités professionnelles.

En effet, pour qu'un travailleur soit reconnu atteint de surdité professionnelle, il faut qu'il ait un déficit de 35 décibels sur les trois fréquences de conversation et ceci sur la meilleure oreille ! Ce qui veut dire que la télévision à deux mètres lui est inaudible !

L'émission se terminait sur les moyens d'une réelle prévention. M. Darmon ne trouvant rien à répondre à la question : «Est-ce que les travailleurs, ou leurs représentants, donnent leur avis sur les nuisances lors de la conception de l'usine ?»

Le mardi, l'émission portait sur le bruit dans les cités, dans la vie quotidienne et s'ouvrait sur le témoignage d'une habitante de HLM coincé entre une gare de triage et une sablière...

Un témoignage poignant décrivant la mauvaise insonorisation qui fait qu'on



entend vivre ses voisins, les mauvaises conceptions des tuyauteries. «La chasse d'eau me réveille la nuit». «Ma voisine s'est suicidée à cause du bruit. Bien sûr, elle avait des problèmes, mais elle était à bout et n'en pouvait plus à cause du bruit que nous subissons de jour comme de nuit».

Suivait un débat avec les deux auteurs de *L'enfer du bruit* et des interviews de techniciens de l'Institut de Recherches des Transport qui faisait apparaître les conséquences graves des bruits sur la santé, le fait qu'il atteigne presque tous les citadins. «Quand je marche dans la rue avec mon petit garçon, je ne peux converser avec lui, c'est la qualité de la vie qui est en jeu.» nous disait un technicien de l'IRT. Le

bruit est aussi un phénomène de classe puisque «ceux qui ont de l'argent peuvent s'isoler dans des appartements confortables mieux insonorisés, faire poser des double-fenêtres ou aller à la campagne le week-end».

Cette émission sur le bruit doit se poursuivre jusqu'à la fin de la semaine.

Malgré ses limites : grande place laissée aux experts, les différentes classes mises sur le même plan, elle a le mérite de révéler un des scandales de cette société que subissent les travailleurs à l'usine comme dans la cité.

Une émission cantonnée lors des heures de très grande écoute, bien évidemment...

Docteur QdP

Et l'acier fut trempé

2^e épisode

Nicolas OSTROVSKI

Le jeune Pavel (Pavka) Kortchaguine vient de se faire renvoyer de l'école par le pope qui l'a trouvé trop impertinent. Finie l'école, Pavel se fait embaucher au buffet de la gare de sa ville.

La vapeur avait caché à Pavka les traits de son visage; elle avait à peine dix-huit ans. Tout confus, il se tourna vers le gamin et

(1) Mot employé par les enfants pour «madame», qui signifie aussi «ma tante». (N. d. T.)

répéta sa question. Au lieu de répondre, l'autre se contenta de rigoler :

— Demande donc à ta tante, elle te fera piger, moi, je ne suis là que pour un moment. Ce disant, il bondit dans la cuisine.

Viens donc par ici m'aider à essuyer les fourchettes, lui cria une plongeuse déjà âgée, dominant le tumulte. Pourquoi braillez-vous ? lança-t-elle aux autres. Le gosse n'a rien lâché de ridicule ! Tiens, serre entre tes dents cette extrémité du torchon, tire bien l'autre. V'la la fourchette. Enfile-la dessus, fais-la glisser, tout le long, dans les deux sens. N'y laisse surtout pas une miette. On ne plaisante pas ici sur ce chapitre. Les clients y regardent de près et, s'ils découvrent la moindre saleté, malheur ! La patronne te fiche à la porte en cinq sec.

— Pourquoi la patronne ? s'étonna Pavka. C'est le patron qui m'a embauché.

La vieille plongeuse se mit à rire.

— Notre patron, liston, compte pour du beurre. C'est une chiffre molle. Il file doux devant la patronne. Elle n'est pas là aujourd'hui. Mais tu auras vite fait de le rendre compte.

Trois maîtres d'hôtel, pliant sous le poids de la vaisselle sale, pénétrèrent dans l'office. L'un d'eux, large d'épaules, des yeux bigles dans un visage carré, éclata :

— Renucez-vous là-dedans ! Le train de midi arrive dans quelques instants et personne ici ne semble s'en faire.

Puis, en apercevant Pavka :

— Et celui-là, qui est-ce ?

— Le nouveau, répondit Frossia.

— Ah ! c'est lui, le nouveau... Eh bien ! écoute — sa main pesante s'abattit sur l'épaule du gosse et le poussa vers les samovars — ils doivent être toujours prêts, à point. Mais regarde-les donc, l'un est éteint, l'autre respire à peine. Pour aujourd'hui, passe. Si demain ça se reproduit, gare à ta gueule. Compris ?

Sans souffler mot, Pavka s'attaqua aux samovars.

Ainsi commença sa vie de labeur. Jamais il ne s'était autant appliqué qu'en ce premier jour de travail. Il avait compris qu'il n'était pas à la maison où il pouvait impunément désobéir à sa

mère. Ici, les propos de l'homme bigle ne laissaient aucun doute : si l'on se rebiffait, gare à la casse !

Les samovars étaient ventrus, énormes. Il fallait au moins quatre seaux pour remplir chacun d'eux. Ils crachaient des étincelles quand Pavka attisait le feu après avoir coiffé de sa botte leur courte cheminée. Toute la journée, il vida l'eau de vaisselle, alimenta en bois le feu où bouillait le chaudron, disposa pour les sécher les torchons humides sur les samovars brûlants. Il était aux ordres de tous. La nuit était déjà fort avancée quand il descendit, éreinté, à la cuisine. Derrière la porte par laquelle il venait de disparaître, Anissia, la vieille plongeuse, soupira :

— On dirait un toqué, ce petit gars-là. Il trotte, s'agite comme un vrai possédé. C'est pas pour rien qu'on a dû l'envoyer trimer si jeune...

— Oui, c'est pas un mauvais bougre, dit Frossia. Au moins, faut pas être à ses trousses.

— Laissez faire, répliqua Loucha, il s'en lassera bien vite. Ils y mettent toujours de la bonne volonté, pour commencer.

A sept heures du matin, brisé par une nuit d'insomnie, de va-et-vient continu, Pavka céda la place à son remplaçant, un gamin joufflu, aux petits yeux insolents.

Après s'être assuré que tout était bien en règle, y compris les fameux samovars, luisants et bouillants, celui-ci, les mains dans les poches, fit gicler à travers ses dents une généreuse salive, toisa Pavka avec un air de supériorité méprisante et déclara d'un ton qui ne souffrait guère de réplique :

— Dis donc, ballot ! n'oublie pas de me relever demain matin à six heures.

A SUIVRE

Catalogne, Pays Basque

L'ETAT ESPAGNOLEN PROCES
EUSKADI : POINTS DE RUPTURE

●Six mois ont bientôt passé depuis les élections du 15 juin. Celles-ci ont donné la victoire aux partis bourgeois en Euskadi comme dans le reste de l'Espagne, et dans une proportion plus large que ce qu'on aurait pu penser du fait de l'importance du mouvement des masses qui s'y était développé, de son haut degré d'organisation. Pendant ce temps, les partis d'opposition, sans participer directement au pouvoir ont cependant commencé de mettre en œuvre leur politique.

Six mois pendant lequel comme on me l'a répété souvent ici, «la bourgeoisie après l'initiative». Six mois aussi qui permettent aux masses de commencer à mesurer la distance qui existe entre leurs paroles et la réalité.

En fait, les partis bourgeois démocratiques espèrent en accédant aux responsabilités locales peser plus fortement dans les décisions qui concernent l'aménagement du territoire, l'économie. Ils espèrent utiliser aussi le sentiment national pour créer un consensus social qui a fait défaut aux dernières années du franquisme.

La propagande du PNV aux dernières élections n'était pas rédigée dans un autre sens : «c'est seulement dans ce cadre politique autonome, écrivait-il que nous pourrions entreprendre la tâche... Créer une infrastructure de ports, d'autoroutes, de voies ferrées, qui intègrent le territoire basque en une unité économique adaptée à son développement et préparée pour la concurrence européenne... Réactiver l'économie et la diriger vers des secteurs de production d'avenir, en restructurant tout le monde de la production dans un sens de participation progressive et de socialisation...». Au «là de l'emphase propre au genre électoral, on perçoit l'intention.

Quoiqu'il en soit ce projet passe par l'obtention d'un certain nombre de revendications démocratiques auxquelles les masses ne peuvent être indifférentes, dans le domaine culturel dans le domaine de la gestion locale qui devra échapper à l'arbitraire des notables fascistes corrompus, par exemple.

Mais depuis les élections, les partis bourgeois sont bien loin de s'être engagés résolument dans cette voie. A l'image de la Catalogne, il serait étonnant que Madrid délègue en quelque ce soit ses pouvoirs en matière «d'ordre public». D'autre part, si les «conseils généraux» des régions basques seront renouve-

lés, il n'est pas question de démonter tout l'appareil des gouvernements civils, (les préfectures) qui administrent en fait les provinces.

FASCISTE ROUGE ?

Un exemple qui montre bien en quoi les partis bourgeois sont bien clairement du côté de l'appareil d'Etat c'est ce qui s'est passé dans des vieux quartiers de Saint Sébastien qui est un peu le cœur du nationalisme basque : pour lutter contre les provocations de fascistes armés qui continuent de se produire assez souvent, les habitants ont organisé un système d'auto-défense. Ce système d'alarme a permis, par la mobilisation rapide d'équipes de sécurité d'arrêter, de désarmer et de livrer à la police plusieurs provocateurs qui dans la plupart des cas se sont révélés être des policiers en civil. Le gouverneur civil, bien sûr exige dissolution des piquets d'auto-défense et le député local du PSOE, de faire chorus en stigmatisant ceux qu'il appelle «les fascistes rouges».

D'une façon générale, il est certain que les partis parlementaires ont réussi à démobiliser dans une large mesure le peuple basque.

LE PCE A LA TRAINÉ ?

Mais, ce sont les difficultés



économiques qui sont de plus en plus au centre des préoccupations des masses. Le chômage et le coût de la vie ne cessent d'augmenter dans des proportions jamais vues au Pays Basque, dans ces conditions, le pacte de la Moncloa ne pouvait être bien reçu par les travailleurs.

Le PCE, dont la base principale en Pays Basque est dans les usines de la rive gauche du Nervion se trouve de ce fait dans une situation délicate.

Les commissions norières qu'il dirige ici comme dans le reste de l'Espagne est là aussi le syndicat le plus influent mais il est loin de la dominer sans partage, il doit compter avec la présence d'un courant d'opposition important* qui est majoritaire en Alava et en Navarre et qui n'est pas loin d'équilibrer ses forces syndicales. De plus le syndicat unitaire est très largement plus influent en Navarre et, dans une moindre mesure en Alava, il compte aussi

en Biscaye.

Surtout, les traditions du mouvement ouvrier qui subordonnent tout aux décisions des assemblées réduisent la marge de manœuvre du PCE.

Sa politique actuelle ne peut que lui aliéner de plus en plus d'ouvriers combattifs, tellement son refus de prendre en charge la lutte contre la crise est patent.

Témoins ces deux ouvrières dont le patron menace de fermer son entreprise. Elles sont allées voir les dirigeants des commissions pour leur demander conseil et s'entendent dire... d'attendre la déclaration officielle de faillite pour tenter une action en justice.

Témoin aussi ces travailleurs de Babcock qui réclament la nationalisation de leur entreprise pour que l'Etat prenne en charge la restructuration sans licenciements et qui doivent s'opposer à la direction du PCE parce que «cela créerait un précédent dangereux». Effectivement, les nationalisations n'entrent pas dans les plans actuels de Carrillo.

Face aux travailleurs, le PCE, ne peut se justifier qu'en affirmant qu'il n'y a pas d'autre alternative que le Pacte.

C'est malgré le PCE que se dessine aujourd'hui une riposte. Une coordination des entreprises en crise a été mise en place, elle a convoqué une manifestation de 20 000 personnes à Bilbao. Une autre de 15 000 vient d'avoir lieu à Sestao parce que les chantiers navals menacent eux aussi de réduire leur activité.

MONCLOA PAKTO EZ !

Dans toutes ses manifestations, un cri domine largement. «Ez ! Ez ! Ez ! Moncloa Pakto ez !» (Non, Non, Non, au pacte de la Moncloa). Plus, les entreprises touchées par la crise réclament systématiquement des

mesures contradictoires avec celles du pacte.

Poussé par la combativité ouvrière, les CCOO et l'UGT sont maintenant contraintes d'appeler le 2 décembre avec toutes les autres centrales syndicales à une grève générale de 24 heures de toute la Biscaye.

C'est un maillon dans la mobilisation de la classe ouvrière au niveau de l'Etat espagnol. On aurait tort cependant de délier la lutte revendicative du problème national basque : les ouvriers exigeront sans doute que le gouvernement autonome prenne position par rapport à leurs problèmes.

Copdo Tapira, secrétaire de la coordination des entreprises en lutte nous l'expliquait ainsi : «Le cadre de l'autonomie peut être un élément de la déstabilisation, le mouvement ouvrier en lutte peut chercher que le programme économique du gouvernement autonome soit beaucoup plus avancé que ce que voudraient les bourgeoisies nationales elles-mêmes. Nous sommes en train d'entrer dans cette bataille».

En effet, si l'autonomie peut être un facteur de collaboration de classes, elle peut aussi rendre plus proche et plus vulnérable l'appareil d'Etat bourgeois, lorsque la contradiction entre celui-ci et les masses prend un tour violemment antagonique.

C'est sans doute la raison de fond qui rend Suarez si circonspect à l'heure de déléguer ses pouvoirs. En tous cas, on voit mieux de ce point de vue par quel type de cheminement la classe ouvrière, qui est pourtant en majorité d'origine non basque peut parvenir à prendre effectivement la direction de la lutte pour les droits nationaux de son peuple.

Frédéric FERRER

* : animé par l'OIC (organisation de gauche communiste) et le Mouvement Communiste.

Autonomie
sur fond de crise économique

Le pays basque est en train de devenir la première «région» d'Espagne pour le chômage.

La structure traditionnelle de l'industrie, basée sur l'exploitation du minerai de fer, la sidérurgie, la métallurgie lourde, la construction navale autant de secteurs actuellement en crise au niveau mondial, rend son économie particulièrement vulnérable.

De plus, la bourgeoisie espagnole s'est beaucoup plus préoccupée de spéculer sur les terrains, sur la monnaie, d'investir dans le tourisme, que d'amortissement, si bien que le matériel actuellement en usage dans les usines est en général vétuste.

Enfin, la crise de construction, de l'industrie électro-domestique, rejailit de façon décisive en ôtant à la sidérurgie basque une grande partie de ses clients.

Cette situation se traduit de façon catastrophique pour les masses, chaque jour les dépôts de bilan de petites entreprises se succèdent. Les responsables de coordination des entreprises en

crise de Biscaye qui cherchent à organiser la lutte se trouvent même confrontés au problème de les recenser. Bien souvent cela se passe sans formalités, sans même que la justice bourgeoise, soit saisie.

Les ouvriers de la Babcock Wilcox de Baracaldo ne reçoivent plus de salaires depuis 6 mois et sont sous la menace du licenciement de 1 500 travailleurs sur 5 000. De nombreux chantiers navals menacent aussi de licenciements collectifs.

Le seul secteur qui semble tenir le coup, bien qu'il soit touché lui aussi par la baisse de la consommation intérieure, est celui de l'industrie chimique qui s'est développé depuis une quinzaine d'années sur la base de capitaux américains.

Pour donner un chiffre, la seule province de Biscaye compte actuellement quelques 70 000 chômeurs recensés et pourrait perdre 60 000 nouveaux emplois à bref délai.